

AIR ALGÉRIE LANCE UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE POUR L'AÏD EL-FITR P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 3 mars 2026 / N° 1286 / PRIX 20 DA



Quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football
CRB-MCA, le choc fatal ! P 16

Onde de choc énergétique

LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT FAIT FLAMBER LES COURS DU BRUT

Scénario catastrophe sur les marchés pétroliers hier à l'ouverture : 48 heures après le début des frappes américano-sionistes contre l'Iran et les répliques de cette dernière, tout aussi violentes contre Israël et les bases américaines, les cours du brut, du gaz et de l'or ont flambé. P 3

Secteur minier

Les dossiers des opérateurs désormais sur plateforme numérique P 6

Elle consolide la recherche pharmaceutique

UNE ANNEXE TECHNIQUE MISE EN SERVICE À CONSTANTINE

P 5

Elle sécurise la ressource hydrique

Une nouvelle station de déminéralisation en chantier à Tindouf

Taha Derbal a suivi les études relatives au transfert d'eau depuis les champs de captage « Blad Lemdna » et « Aïn El Barka » vers Gara Djebilet, dans l'objectif de soutenir aussi bien l'alimentation en eau potable que le développement agricole et les projets stratégiques de la région. P 7

IL S'EST ENTRETENU PAR TÉLÉPHONE AVEC PLUSIEURS DIRIGEANTS ARABES

Le Président Tebboune réitère l'attachement de l'Algérie à la paix et à la stabilité régionale

Dans un contexte de tension extrême au Moyen-Orient, en proie à une escalade militaire dangereuse, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a multiplié dimanche les entretiens téléphoniques avec plusieurs dirigeants arabes.

Une véritable tournée diplomatique express, menée par téléphone, pour exprimer solidarité, inquiétude et plaidoyer pour un retour rapide au calme. Selon une série de communiqués publiés par la présidence de la République, le chef de l'État a d'abord pris des nouvelles du prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, s'enquérant également de la santé du roi et du peuple saoudien « dans les circonstances difficiles que traverse la région ». Tebboune a réitéré son espoir d'un rétablissement prompt de la paix et de la sécurité. Il s'est ensuite entretenu avec le roi Abdallah II de Jordanie, évoquant les développements régionaux et leurs répercussions directes sur le peuple jordanien frère. Le Président algérien a formulé des vœux de retour au calme et à la sérénité, tant en Jordanie que dans l'ensemble du Moyen-Orient, tout en réaffirmant l'attachement constant de l'Algérie à la stabilité et à la préservation de la sécurité régionale. Un entretien a eu lieu également avec l'émir du Koweït, Cheikh Mehaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. Les deux dirigeants ont abordé la « grave détérioration de la situation sécuritaire ». Tebboune a exprimé son soutien à un rétablisse-

ment rapide de la paix, afin de préserver les intérêts et l'intégrité du peuple koweïtien. Un échange a également eu lieu avec l'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani. Le Président Tebboune a manifesté son « plein soutien » au rôle de médiation qatari, saluant les efforts visant à mettre fin à l'escalade dangereuse. Il a renouvelé son souhait d'un retour immédiat au calme et à la paix dans la région. Enfin, en soirée, le Chef de l'État a eu un entretien avec le sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, axé sur les « derniers développements de l'escalade militaire dangereuse ». Le Chef de l'État a exprimé son espoir de voir revenir sécurité, paix et calme, tout en appréciant explicitement le rôle de médiation omanais et les « résultats très positifs » obtenus jusqu'ici. Ces multiples contacts, concentrés sur une seule journée, traduisent l'inquiétude de l'Algérie face à un risque d'embrassement régional. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf a reçu dimanche les ambassadeurs des pays arabes qui ont été « victimes d'agressions militaires dans le contexte de la vague d'escalade actuelle dans la région », indique un communiqué du ministère. Cela s'est fait sur instruction du Chef

de l'État à la suite des « développements graves et accélérés que connaît la région du Golfe arabe ». Au cours de sa rencontre avec les représentants diplomatiques des pays concernés, Attaf a exprimé « la solidarité totale de l'Algérie avec les pays arabes frères qui ont été victimes d'attaques militaires ». Le ministre a aussi réaffirmé le « refus catégorique » de l'Algérie de « toute atteinte à la souveraineté nationale de ces pays frères, à leur unité territoriale et à la sécurité de leurs peuples ». Le chef de la diplomatie algérienne a également souligné le soutien « constant » de l'Algérie à « ses frères arabes face aux violations inacceptables dont ils ont fait l'objet et aux dommages humains et matériels qui en ont résulté ». Ahmed Attaf a réaffirmé à l'occasion la position de l'Algérie en faveur d'un « arrêt immédiat de toute forme d'escalade » et de la « primauté du dialogue et de la maîtrise de soi », afin, conclut le communiqué des AE, d'éviter à la région de « nouvelles tensions et d'empêcher l'extension du conflit et ses graves répercussions sur la sécurité régionale et internationale ». L'Algérie, fidèle à sa doctrine traditionnelle de non-ingérence et de promotion du dialogue, se position-



ne comme un acteur appelant à la retenue et soutenant les initiatives de désescalade portées par des pays du Golfe, eux-mêmes directement concernés ou impliqués dans les médiations. Dans un Moyen-Orient où

les frappes se multiplient et où la stabilité paraît plus fragile que jamais, cette série d'appels souligne aussi la volonté de l'Algérie de rester en première ligne diplomatique auprès des frères.

B. B.

L'Algérie exhorte ses ressortissants au Liban à rester vigilants

L'ambassade d'Algérie à Beyrouth a appelé les ressortissants algériens résidant au Liban à rester vigilants et à suivre scrupuleusement les instructions des autorités libanaises, alors que les tensions continuent de s'aggraver au Moyen-Orient. Dans un communiqué rendu public hier, l'ambassade a assuré la communauté de sa pleine mobilisation pour lui apporter soutien et assistance. Cet appel intervient dans un contexte d'escalade militaire et d'évolution rapide de la situation dans la région. À Alger, le ministère algérien des Affaires étrangères a mis en place une cellule de crise chargée de suivre la situation des ressortissants algériens au Moyen-Orient. Cette cellule opère sous la supervision du secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Le ministère a également activé des dispositifs d'urgence pour les citoyens résidant à l'étranger, notamment une ligne téléphonique dédiée et la plateforme numérique « DZ Travellers » pour les cas urgents. L'ambassade à Beyrouth reste joignable par téléphone et par courriel pour toute assistance.

LE GOLFE SOUS TENSION

La région au bord de l'embrassement

PAR NASSIM TERKI

Au troisième jour du conflit déclenché par l'offensive conjointe des États-Unis et de l'entité sioniste contre l'Iran, le Moyen-Orient bascule dans une zone de turbulence où plus aucun pays ne peut prétendre à la neutralité. Ce lundi 2 mars, c'est le Liban qui paie une nouvelle fois un tribut lourd aux frappes israéliennes. Les bombardements sur la banlieue sud de Beyrouth et plusieurs localités du Sud ont fait 31 morts et 149 blessés, selon le ministère libanais de la Santé. Cette attaque intervient alors même qu'un accord de cessez-le-feu, conclu fin novembre 2024, prévoyait le retrait des forces israéliennes du Sud-Liban. Mais l'armée d'occupation continue de maintenir cinq positions avancées en territoire libanais, au grand dam des autorités de Beyrouth qui y voient une violation flagrante de l'accord. La mort, samedi, du guide suprême

Ali Khamenei lors d'un bombardement visant sa résidence à Téhéran, a précipité la région dans un scénario redouté depuis des années. Treize États (de l'Arabie saoudite à la Jordanie, en passant par le Qatar, le Koweït, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, la Syrie et même Chypre) sont désormais touchés par les répliques directes ou indirectes des hostilités. Les premières salves iraniennes ont ciblé l'entité sioniste ainsi que les bases américaines installées dans la région. À Tel-Aviv, un missile a causé d'importants dégâts, une dizaine de morts et une vingtaine de disparus. Contrairement à la riposte « symbolique » de juin 2025, l'Iran frappe désormais l'ensemble des pays hébergeant des troupes américaines.

Le Koweït est le pays le plus gravement touché. Plusieurs avions de chasse américains s'y sont écrasés dans la matinée, officiellement après une interception erronée de la défense antiaérienne koweïtienne, alors que la région est saturée de missiles

iraniens. Dans les capitales du Golfe, les images ont une force inédite, des gratte-ciel en flammes, parmi lesquels le Burj Khalifa, symbole de Dubaï et du triomphalisme économique émirati. Pour l'heure, les monarchies tentent de jouer un rôle de bouclier en interceptant les missiles destinés aux infrastructures américaines. L'Iran ne les frappe pas directement ; ce sont les retombées de débris interceptés qui causent la majorité des destructions. Mais derrière la retenue affichée des communiqués officiels affleure une inquiétude tangible : la crainte qu'un engrenage incontrôlé ne fasse de ces États des cibles directes. Leur vulnérabilité géographique est criante, des pays comme le Koweït ou Bahreïn sont à portée des missiles iraniens les moins sophistiqués. La Jordanie, comme en juin dernier, est devenue un maillon essentiel du dispositif d'interception américain, au point d'être perçue comme un prolongement de la défense israé-

lienne. L'entrée en scène de la France, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, qui assure être « prête à participer à la défense » de ses alliés du Golfe, illustre la portée globale du conflit. Paris est lié par des accords de défense avec les Émirats arabes unis, et cherche, en filigrane, à préserver ses intérêts stratégiques et énergétiques. Le détroit d'Ormuz, par où transite 20 % du pétrole mondial et une part substantielle du gaz naturel liquéfié, est désormais fermé à la navigation. L'Organisation maritime internationale appelle les armateurs à éviter la zone, et le géant français CMA CGM a déjà dérouter ses navires. Conséquence immédiate, le Brent a dépassé les 82 dollars avant de redescendre légèrement, tandis que le WTI bondissait au-delà des 70 dollars. Le seuil des 100 dollars, franchi pour la dernière fois en 2022 après l'invasion de l'Ukraine, pourrait être atteint rapidement si le blocus se prolonge. Sous la pression croissante de leurs

opinions publiques et de leurs partenaires occidentaux, ces États tentent de freiner l'escalade tout en évitant de donner l'image d'alliés passifs ou vulnérables, révélant ainsi l'extrême fragilité des architectures de sécurité construites depuis deux décennies dans le Golfe. L'annonce, ce lundi, du décès de Mansoureh Khojasteh Bagherzadeh, épouse d'Ali Khamenei, ajoute une dimension symbolique supplémentaire à la crise. Dans le même temps, Washington affirme que les avions abattus au Koweït l'ont été accidentellement par les forces koweïtiennes, signe de la confusion extrême qui règne dans l'espace aérien du Golfe. Jamais depuis la chute de Bagdad en 2003 la région n'avait connu un tel niveau d'incertitude. Le conflit en cours n'est plus un différend circonscrit entre États, mais une recomposition géopolitique précipitée, où chaque capitale mesure le risque de devenir à son tour l'épicentre d'un nouvel affrontement. ■

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ONDE DE CHOC ÉNERGÉTIQUE

La guerre au Moyen-Orient fait flamber les cours du brut

Au lendemain d'une escalade militaire majeure au Moyen-Orient et sur fond de menaces pesant sur le détroit d'Ormuz, les cours du brut, du gaz et des valeurs refuges se sont envolés, tandis que les places boursières mondiales accusaient de lourdes pertes.



PAR MAHDI B

Scénario catastrophe sur les marchés pétroliers hier à l'ouverture : 48 heures après le début des frappes américano-sionistes contre l'Iran et les répliques de celui-ci tout aussi violentes contre Israël et les bases américaines, ainsi que les intérêts pétroliers des pays du Golfe ont fait flamber les cours du brut, du gaz, de l'or et fait chavirer les marchés boursiers. Hier, le baril de Brent s'envolait vers 12H20 GMT de 8,23% à 78,87 dollars (72,48 dollars vendredi à la clôture), après avoir à plusieurs reprises dépassé les 80 dollars dans la matinée. Le baril du West Texas Intermediate (WTI), le brut de référence américain, bondissait de 7,97% à 72,36 dollars (67,02 vendredi en clôture). Quant au dollar, monnaie internationale utilisée pour le marché pétrolier, il prenait 0,77% à 1,1721 dollar pour un euro. Sur le marché du gaz, la tendance générale est également à la hausse, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence sur le Vieux Continent, affichait hier lundi vers 13H20 GMT une forte hausse de 40,16% à 44,79 euros, au plus haut depuis fin mars 2025. Il a été fortement impacté après l'annonce par la compagnie d'État Qatari Qatar Energy, de suspendre la production de GNL à la suite d'attaques iraniennes sur ses infrastructures. Sur les marchés boursiers, tous les indices dévissaient : Paris perdait 2,05%, Londres 1,45%, Francfort 2,40%, Tokyo 1,35% et New York était à l'équilibre vendredi. La forte baisse des marchés d'actions hier lundi s'explique par la vente massive

d'actifs à risque, une hausse des taux obligataires, alors que les valeurs refuge, dont le dollar, sont en hausse. Mais l'attention des investisseurs et des acteurs du marché pétrolier se limite pour le moment aux effets et scénarios d'un arrêt total du trafic maritime sur le détroit d'Ormuz, après l'annonce dimanche par l'Iran de sa fermeture alors qu'un pétrolier qui voulait forcer le passage a été coulé par un missile. Hier lundi, la raffinerie saoudienne de Ras Tanura, exploitée par la compagnie pétrolière nationale Saudi Aramco, a été mise à l'arrêt après une frappe de drone dans la zone. Certaines opérations y ont été interrompues, selon le ministre saoudien de l'Energie. Dans le pays, plusieurs installations pétrolières ont été mises à l'arrêt, de crainte des frappes de drones iraniens. Tous les facteurs de risque d'une crise du pétrole sont en fait rassemblés après trois jours d'une guerre violente et injustifiée contre l'Iran par le couple américano-sioniste et les répliques de Téhéran contre Israël et certains pays du Golfe persique. Et, cette fois, ce n'est plus une simple prime de risque sur des frappes : le marché a ouvert en intégrant un scénario qui touche le nerf du pétrole mondial, le détroit d'Ormuz. Résultat : le pétrole de la mer du Nord, le Brent, a bondi au démarrage, avec une volatilité extrême allant jusqu'à dépasser les 80 dollars le baril, avant de se stabiliser à des niveaux toujours très élevés à la mi-journée. Toute l'attention des courtiers des marchés des hydrocarbures est focalisée sur le détroit d'Ormuz, car un blocus iranien de cette voie maritime cruciale, reliant le golfe Persique à la mer d'Arabie, pour-

rait entraîner une flambée des prix du pétrole, dépassant facilement les 100 dollars par baril, préviennent les analystes. Chaque jour, environ 21 millions de barils de pétrole transitent par le détroit d'Ormuz, ce qui en fait le point de passage le plus stratégique pour les exportations pétrolières du Moyen-Orient (18 % de l'approvisionnement en pétrole de l'Europe, 7% de la consommation des États-Unis et 76 % de celle de l'Asie). L'Iran en contrôle la côte nord, tandis que le Sultanat d'Oman contrôle la côte sud. Bien que la probabilité d'une interruption majeure soit jugée faible, les conséquences d'un tel scénario seraient dévastatrices. En fait, l'impact ne se limiterait pas au marché pétrolier : les flux de gaz naturel liquéfié (GNL) du Qatar, transitant par cette zone, seraient également touchés, exacerbant la crise énergétique mondiale. Mais le marché pétrolier ne semble pas anticiper un choc immédiat sur les approvisionnements via le détroit d'Ormuz, même si les risques ne sont pas à écarter. Selon l'analyste de marchés Bjarne Schieldrop, « si le détroit d'Ormuz venait à être bloqué pendant un mois, le prix du Brent pourrait grimper à 350 dollars par baril, plongeant l'économie mondiale dans une grave récession ». Pour l'instant, le marché considère Ormuz comme paralysé, pas forcément fermé officiellement, mais rendu quasi impraticable par le risque, l'assurance et la logistique. Tant que le trafic maritime reste dégradé, le baril peut rester durablement cher même si l'Opep+ ouvre légèrement les vannes. ■

Bourses sous pression, l'or plébiscité

Sur les marchés financiers, la guerre en Iran provoque des turbulences. L'indice phare allemand Dax a nettement reculé lundi, de 2,3 % ou plus de 500 points, avant de limiter ses pertes. Les valeurs des groupes chimiques et touristiques ont particulièrement chuté. Le trafic aérien au Proche-Orient est à l'arrêt, des dizaines de milliers de vacanciers sont bloqués sur place. L'espace aérien est largement fermé, les avions ne décollent pas ; les croisières ne partent pas non plus. Lufthansa, par exemple, évite largement le Proche-Orient. Face à l'incertitude, les investisseurs se tournent davantage vers la « valeur refuge » qu'est l'or. Le prix du métal précieux a progressé, frôlant dernièrement les 5 400 dollars l'once (environ 31,1 grammes) – le record de près de 5 600 dollars de fin janvier se rapproche. L'escalade au Proche-Orient représente un danger supplémentaire. Si le conflit reste bref, ses conséquences économiques seront limitées, estime Thomas Gitzel, chef économiste de la VP Bank du Liechtenstein. Le risque serait une forte hausse du prix du pétrole en cas de conflit prolongé. « Dans ce cas, les conséquences économi-



ques seraient significatives. » Selon des calculs de la BCE, une hausse de 10 % du prix du pétrole ferait baisser la croissance potentielle de 0,2 % à moyen terme, explique Gitzel. Ce serait déjà douloureux pour l'économie allemande, que le gou-

vernement prévoit de voir croître d'environ 1 % cette année. Il est peu probable que le conflit militaire ne dure que quelques jours. Selon le président américain Donald Trump, la guerre avec l'Iran pourrait encore durer quatre semaines. ■

Éditorial l'EXPRESS

RISQUE GÉOPOLITIQUE

PAR MAHREZ Z

La guerre déclenchée par les États-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran a brutalement fait basculer le Moyen-Orient dans une crise géopolitique majeure, dont les répercussions les plus immédiates se mesurent sur le terrain énergétique et financier. Les analystes du secteur énergétique et les banques d'investissement anticipent une forte hausse des prix du pétrole pouvant atteindre 90 dollars le baril, voire 100 dollars, dans l'immédiat, si les perturbations du trafic dans le détroit d'Ormuz persistent. L'escalade du conflit dans une région qui concentre une part importante des réserves mondiales d'hydrocarbures, risque de provoquer une onde de choc sur les marchés. Les premières fermetures de champs pétroliers, les interruptions temporaires de raffineries et les tensions sur les installations d'exportation laissent planer les craintes d'un nouveau choc pétrolier comparable à ceux qui ont marqué l'histoire économique contemporaine. L'ampleur de l'impact dépendra essentiellement de la durée des perturbations qui commencent à s'annoncer. Si le conflit est écourté, cela générerait une flambée temporaire des prix suivie d'un ajustement. En revanche, une guerre prolongée dans la région pourrait installer un baril sur une courbe haute sur la durée, et raviver notamment les craintes d'une inflation mondiale. Hier, le prix du Brent avait bondi de 10 % pour dépasser les 80 dollars le baril avant de se replier légèrement, évoluant autour de 79 dollars, durant la matinée de cotation. Une hausse due notamment à la fermeture du détroit d'Ormuz par lequel transite 20% de l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz. Dans ce contexte de crise majeure, l'Arabie saoudite a fermé sa plus grande raffinerie de pétrole nationale, Ras Tanura, après une frappe de drone. D'autres infrastructures pétrolières et gazières dans la région ont été arrêtées, dont un site de production de gaz naturel liquéfié au Qatar, un champ pétrolier en Irak - suspendus par mesure de sécurité - et des explosions signalées sur l'île de Kharg en Iran, important terminal d'exportation. Des arrêts de sites de production importants qui accentuent la perturbation de l'approvisionnement énergétique mondiale. L'escalade militaire menée par les États-Unis dans la région du Golfe et la riposte iranienne qui a touché plusieurs pays producteurs pétroliers et gaziers importants, ont ainsi replacé la donne géopolitique au centre de l'évolution des marchés de l'énergie, les places financières et les chaînes logistiques internationales. Le risque géopolitique va-t-il s'imposer désormais, au-delà des fondamentaux du marché, comme élément déterminant, voire central dans les équilibres économiques ? Au vu des points de tension de plus en plus nombreux dans le monde, notamment dans le sillage de la politique extérieure américaine, plutôt belliqueuse, le risque est bien réel.

CONSOLIDATION DE LA CONFIANCE PUBLIQUE ET RENFORCEMENT DE LA CRÉDIBILITÉ DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Une mission stratégique des médias, selon Bouamama

«Les médias nationaux assument une mission stratégique qui dépasse la simple transmission d'informations ou la couverture des campagnes électorales pour devenir un partenaire à part entière dans la consolidation de la confiance publique envers le processus électoral, le renforcement de sa crédibilité, de sa transparence, et la garantie de la clarté de ses règles ainsi que de l'équité de ses procédures. Aucune échéance électorale ne peut être conçue sans l'apport et la participation des médias », selon le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama.

PAR MERIEM KACI

A quatre mois de la tenue des élections législatives et locales, le ministère de la Communication et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont organisé hier, au siège du ministère, une session de formation au profit des journalistes placée sous le thème : « Approfondissement de la démocratie constitutionnelle, moralisation de l'acte électoral et leur relation avec les médias ».

Dans son discours d'ouverture, M. Bouamama a mis en avant « le rôle prépondérant » que jouent les médias lors des différentes échéances électorales. A ses yeux, les médias nationaux sont un « acteur clé » et constituent l'un des « piliers fondamentaux de l'édifice démocratique ». Pour lui, il est « inconcevable de tenir une quelconque échéance électorale sans leur apport ». M. Bouamama indique à ce propos que les médias nationaux assument une « mission stratégique » qui dépasse la simple transmission d'informations ou la couverture des campagnes électorales pour devenir un

partenaire à part entière dans la consolidation de la confiance publique envers le processus électoral, le renforcement de sa crédibilité, de sa transparence, et la garantie de la clarté de ses règles ainsi que de l'équité de ses procédures ». Il estime ainsi qu'un traitement médiatique professionnel, précis, crédible et équilibré renforce la confiance du citoyen dans l'intégrité du scrutin, tout en consolidant la légitimité des institutions qui en sont issues.

D'ailleurs, poursuit le ministre, les élections ne sont pas un « simple acte technique » visant à choisir des représentants au sein des assemblées et des institutions élues, mais un « acte de souveraineté » qui reflète la volonté de la Nation, fonde la légitimité des institutions et leur confère la force constitutionnelle, juridique et morale nécessaire à l'exercice de leurs missions.

Lors des échéances électorales, les médias jouent un rôle éducatif et de sensibilisation par excellence. « Ils expliquent les lois, vulgarisent les procédures, font connaître les droits et devoirs des électeurs et accompagnent le travail de l'administration



électorale, renforçant ainsi la culture de la participation, et approfondissant la conscience citoyenne et apportant une qualité certaine à la pratique médiatique démocratique », souligne le ministre de tutelle. De plus, ils constituent un « espace de débat public responsable », permettant la présentation des programmes et des visions dans un cadre de pluralisme et d'équité, loin de toute désinformation, sensationnalisme ou parti pris. Il relève, dans ce sens, l'importance de l'impartialité des médias. « Garantir la neutralité et l'objectivité n'est pas seulement un choix professionnel, c'est un engagement national, juridique et éthique », a-t-il dit, expliquant que la neutralité durant les élections garantit l'égalité des chances entre les candidats, protège la volonté populaire contre les influences illégitimes et consacre le principe d'égalité devant les moyens d'expression médiatique de masse.

Partenaire fondamental dans la sensibilisation à l'importance de l'acte électoral

Abondant dans le même sens, le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, a qualifié la presse nationale de « partenaire fondamental » dans l'effort de sensibilisation à l'importance de l'acte électoral. Pour lui, la presse, sous toutes ses formes, « n'est pas seulement un partenaire essentiel » accompagnant l'Autorité Indépendante lors des opérations électorales et référendaires ; elle est un « partenaire fondamental » dans l'effort de sensibilisation à l'importance de l'acte électoral », a dit M. Khelfane. L'acte électoral, poursuit le conférencier, est intrinsèquement lié à la « citoyenneté active », qui exprime sa loyauté exclusive envers la patrie et participe aux instances des institutions de l'État pour les défendre.

De plus, la presse assume un rôle « d'accompagnateur, d'observateur et de révélateur du déroulement des processus électoraux et référendaires », à travers toutes leurs étapes et avec l'ensemble des acteurs impliqués. Elle s'impose ainsi comme un « partenaire clé pour l'approfondissement de la démocratie constitutionnelle et la moralisation de l'acte électoral », a-t-il ajouté. Evoquant l'importance des médias et leur rôle efficace dans l'édifice institutionnel, le président par intérim de l'ANIE explique que ce rôle repose sur « l'objectivité, la neutralité, la sensibilisation, ainsi que la lutte contre la désinformation médiatique, tout en s'écarter des discours de haine et de discrimination ». Le tout s'inscrit dans le cadre des règles édictées par la Constitution, la loi organique relative au régime électoral, les lois de la République et la législation régissant la profession journalistique », a-t-il conclu. **M. K.**

LIMITATION DES MANDATS, FIN DU NOMADISME, SANCTIONS LOURDES

Le projet de loi qui redessine les règles

PAR BOUALEM B.

La nouvelle loi sur les partis politiques s'annonce comme un tournant majeur dans le paysage partisan. Entre modernisation affichée et resserrement des règles, le texte en cours de discussion à l'Assemblée populaire nationale (APN) suscite déjà de vifs débats.

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN a remis son rapport préliminaire concernant le projet de loi organique des partis politiques. Après avoir auditionné une vingtaine de formations (FLN, RND, PT, MSP, FFS, mouvement El Bina...) les députés ont proposé plusieurs amendements qui pourraient transformer en profondeur le fonctionnement des partis s'ils sont adoptés. Inscrit dans la continuité des réformes lancées depuis la Constitution de 2020, ce texte se veut un outil de consolidation de l'État de droit, de renforcement de la gouvernance démocratique et d'ancrage du pluralisme. Il ambitionne de corriger les « insuffisances et dysfonctionnements » re-

levés dans l'application de la loi actuelle, tout en s'adaptant aux réalités du terrain, selon le rapport de la commission repris par TSA. Parmi les mesures les plus marquantes, figure l'interdiction pour un parti de boycotter deux scrutins consécutifs. Au-delà de la deuxième absence injustifiée, le parti s'expose à une demande de dissolution judiciaire par le ministre de l'Intérieur. Une disposition qui vise à obliger les formations à rester dans le jeu électoral, mais qui pourrait être perçue comme une contrainte lourde pour l'opposition. Autre nouveauté de taille, celle touchant à la limitation des mandats à la tête des partis. L'article 42 consacre le principe d'alternance en fixant le mandat du président à cinq ans, renouvelable une seule fois. Il s'agit à travers cette disposition de favoriser le renouvellement des élites partisans et d'éviter la personnalisation excessive du pouvoir interne. Le projet met également un terme au « nomadisme politique ». L'article 24 prévoit qu'un élu (parlementaire ou local) qui change volontairement d'affiliation partisane par

rapport à la liste sur laquelle il a été élu sera exclu de son parti et déchu de son mandat. Une mesure destinée à restaurer la crédibilité des engagements électoraux et à limiter les transhumances opportunistes. Sur le plan de la création des partis, le texte introduit plus de transparence et de garanties procédurales. Le ministère de l'Intérieur devra motiver toute décision de refus d'agrément. Désormais, le silence de l'administration au bout de 60 jours vaudra autorisation tacite, permettant aux fondateurs d'organiser leur congrès constitutif. Ce congrès devra réunir des délégués issus d'au moins un tiers des wilayas, avec une représentation équilibrée des régions, et une part significative accordée aux femmes et aux jeunes (pas moins de 25 délégués par wilaya représentée). Par ailleurs, le projet encourage la participation des jeunes et des femmes, consacre la liberté de former des alliances ou de fusionner, et encadre strictement le financement. Les transactions en espèces voient leur plafond relevé de 2 000 à 5 000 dinars, tandis que tout financement

ou soutien étranger direct ou indirect expose les responsables à 5 à 10 ans de prison ferme. Les dons nationaux devront être déclarés, sous peine de 2 à 5 ans d'emprisonnement. Enfin, le texte précise les cas de suspension ou de dissolution. Un parti sera suspendu ou dissous en cas d'activités contraires à la Constitution, de non-respect des statuts internes, ou encore de boycott répété des élections. Des sanctions pénales sont prévues en cas de direction d'un parti dissous (amende de 300 000 à 600 000 DA) ou d'activité dans une structure suspendue (100 000 à 300 000 DA). Le gouvernement présente ce projet comme un levier pour dynamiser le militantisme, renforcer la démocratie interne et professionnaliser la vie politique. Les partis attendent de voir si les amendements proposés aboutiront à un équilibre, ou si la mouture initiale qu'ils ont considérée comme un renforcement du contrôle administratif sur les partis ne connaîtrait pas de grands changements. La réponse devrait être connue dans les semaines à venir. ■

Djellaoui inspecte le projet de la ligne ferroviaire minière Est



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, est arrivé hier à Tébessa, dans le cadre d'une visite de travail. Lors de la première étape de sa visite sur le projet de la ligne ferroviaire minière Est Annaba-Bled El Hadba, M. Djellaoui a inspecté les travaux de réalisation de deux passages supérieurs situés aux points kilométriques 32 et 34 à El Houdjbet. Il a souligné l'importance de respecter les délais fixés pour l'achèvement de ces infrastructures.

ELLE CONSOLIDE LA RECHERCHE PHARMACEUTIQUE

Une annexe technique mise en service à Constantine

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, a procédé, hier, dans la wilaya de Constantine, à l'inauguration d'une annexe de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que le lancement d'une nouvelle branche dédiée aux laboratoires d'expérimentation animale.

S'inscrivant dans le cadre du renforcement des structures organisationnelles et scientifiques du secteur et de la consolidation des différentes étapes de la recherche, cette annexe, inaugurée à l'unité de voisinage UV 18 de la circonscription administrative Ali-Mendjeli (sud-ouest de Constantine) constitue un appui technique destiné à accompagner les opérateurs et à garantir la conformité des produits pharmaceutiques aux normes scientifiques en vigueur.

Par ailleurs, la mise en service de la branche des laboratoires d'expérimentation animale, implantée au sein de la même agence, représente un acquis stratégique visant à offrir un environnement approprié à la conduite des études précliniques selon les standards requis, d'après les explications fournies à cette occasion.

La mise en exploitation de ces deux structures s'inscrit, en outre, dans une orientation nationale visant à assurer le transfert technologique et la maîtrise de l'ensemble des maillons de la chaîne de production dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment les phases précédant les essais cliniques, contribuant ainsi au renforcement des capacités de la recherche appliquée et à la réduction de la dépendance extérieure, selon les mêmes explications.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail au cours de laquelle il a inspecté plusieurs établissements relevant du secteur dans la wilaya, le ministre a souligné que cette démarche «consacre la volonté de l'Etat de faire de la recher-



che scientifique et de l'innovation deux piliers essentiels du développement et de la création de valeur ajoutée », mettant en exergue que « la nouvelle vision de l'industrie pharmaceutique repose sur le passage d'une simple fabrication de médicaments à la conception de médicaments innovants et à la maîtrise de l'ensemble des maillons de la production ».

Il a ajouté que les mutations sanitaires accélérées à l'échelle mondiale «imposent un investissement intensif dans la recherche et le développement, notamment dans les domaines de la virologie, des vaccins et des

biotechnologies», précisant que les conventions conclues entre les centres de recherche et les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'industrie pharmaceutique visent à soutenir le développement de médicaments innovants susceptibles d'industrialiser et à renforcer les capacités de recherche préclinique». M. Koudri avait entamé sa visite dans la wilaya de Constantine par le Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, où il a suivi une présentation technique sur l'état des lieux de l'industrie pharmaceutique dans la

wilaya et ses perspectives de développement, avant d'inspecter les projets de recherche en cours et les équipements scientifiques disponibles au sein de cette infrastructure. Le ministre a également présidé la signature d'une convention entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et le Centre de recherche, de développement et d'innovation relevant du groupe public «Saidal», en vertu de laquelle a été créée une nouvelle branche de laboratoire d'expérimentation animale, en appui aux différentes étapes de la recherche et du développement pré-cliniques. **Rédaction nationale**

Ministère du Travail

Saihi évalue l'état d'avancement des programmes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets relevant du secteur, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui a regroupé des cadres de l'administration centrale, il a été procédé à la présentation du bilan des activités des différentes structures centrales pour la période allant du 3 au 28 février, dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. La réunion a également permis d'évaluer l'état d'avancement de l'exécution des programmes et projets, outre le suivi de la concrétisation des instructions données lors des réunions précédentes, précise la même source.

Dans ce cadre, le ministre a souligné que « la phase actuelle impose davantage de discipline, d'efficacité et de clairvoyance, ainsi qu'un travail fondé sur une approche mesurable, évaluable, et axée sur les résultats ». Il a, en outre, insisté sur la nécessité « d'accélérer l'achèvement des projets et programmes en suspens, selon un calendrier précis et contraignant », avec « la définition des responsabilités de chaque partie, notamment les manquements enregistrés ». M. Saihi a également mis l'accent sur « la garantie de l'accès des usagers à l'ensemble de leurs droits dans les meilleurs délais », ainsi que sur « la consécration de la continuité des services, sans interruption ni retard injustifié ».

A ce titre, toutes les structures relevant des organismes placés sous tutelle « sont tenues d'accomplir pleinement la mission pour laquelle elles ont été créées, dans le respect des principes de neutralité et d'efficacité, sans aucun manquement au devoir du service public », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité de « poursuivre le soutien au processus de numérisation et de développer les services à distance, afin de garantir la simplification des procédures, la réduction des délais et l'amélioration de la qualité des prestations ».

« Aucune indulgence n'est accordée à tout comportement qui porte atteinte aux intérêts des citoyens ou nuit à l'image du service public », a-t-il assuré.

Afin d'assurer un suivi rigoureux des activités des organismes et établissements sous tutelle et de vérifier leur engagement quant aux objectifs et programmes inscrits dans la feuille de route élaborée à cet effet, M. Saihi a instruit les cadres chargés de la modernisation « d'instaurer un tableau de bord central, mis à jour périodiquement, comprenant des indicateurs précis pour mesurer les taux de réalisation, les délais de traitement des dossiers, le niveau de satisfaction des usagers, ainsi que la situation financière, de manière à permettre la prise de décision en temps voulu et le traitement immédiat des dysfonctionnements ». Il a, en outre, insisté sur « le renforcement des mécanismes de contrôle et d'évaluation périodique, l'ancrage de la culture de la reddition des comptes et la consécration du lien entre responsabilité et obligation de rendre des comptes », selon le communiqué.

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

Sadaoui participe aux travaux d'une session ministérielle

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a participé, dimanche, par visioconférence, aux travaux de la session ministérielle de la 11e édition de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, tenue à Gaborone (Botswana), indique un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, M. Sadaoui a estimé que l'institution de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, par décision des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) en 2016, reflète « une conscience continentale de l'importance de l'alimentation scolaire en tant qu'investissement stratégique dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie, et une contribution directe à la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 visant à bâtir une Afrique prospère fondée sur une croissance globale et un développement durable ».

Après avoir exposé les principales caractéristiques de l'expérience algérienne dans le domaine de l'édu-



cation, le ministre a souligné l'importance accordée par l'Algérie à l'aspect lié à l'alimentation scolaire, le cycle primaire bénéficiant d'une attention particulière, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans cette optique, M. Sa-

daoui a expliqué que l'intérêt porté à cet aspect constitue « un investissement souverain dans l'avenir des générations », reposant sur un système intégré qui inclut le repas sain, l'eau potable et l'hygiène, avec la mise à disposition d'infrastructures scolaires durables garantissant la santé et

la prévention en milieu scolaire.

Le ministère de l'Education nationale a organisé, lors de la rentrée scolaire 2025-2026, une Semaine nationale de la santé scolaire, en coordination avec le ministère de la Santé, a-t-il relevé, appelant la Commission de l'UA à adopter la Semaine de la santé scolaire au début de chaque année scolaire dans tous les pays du continent africain, en tant que « mécanisme efficace pour promouvoir les comportements sains et préventifs chez les élèves et soutenir les objectifs de l'alimentation scolaire dans leurs dimensions éducative et sanitaire ».

Réitérant l'engagement de l'Algérie à « soutenir les mécanismes et politiques continentaux adoptés par la Commission de l'UA pour promouvoir l'alimentation scolaire », le ministre a affiché sa disponibilité à « partager son expérience nationale et à renforcer la coordination commune, au service du développement durable sur le continent africain », conclut la même source. **R. N.**

Le prix de l'or a augmenté de plus de 2 %

Le prix de l'or a bondi de plus de 2%, hier, atteignant 5 380,55 dollars l'once lors des échanges asiatiques. Cette hausse significative a été alimentée par les investisseurs à la recherche d'actifs refuges dans un contexte d'escalade des tensions entre les États-Unis, Israël et l'Iran. Hier, à 10h30, le prix des contrats à terme sur l'or s'établissait à 5 407,15 dollars et celui de l'or au comptant à 5 393,54 dollars, selon le site Businessam.

L'incertitude géopolitique a provoqué une réaction générale sur les marchés. Les marchés boursiers ont chuté. Dans le même temps, les prix du pétrole brut ont grimpé en flèche. Cette aversion au risque a souligné l'attrait de l'or en tant qu'investissement stable en période d'incertitude. Les analystes d'ING ont souligné que toute escalade régionale ou perturbation de l'approvisionnement énergétique pourrait faire grimper davantage les prix de l'or en raison de la hausse des coûts du pétrole, de l'augmentation des anticipations inflationnistes et du contrôle des rendements réels.

L'or a déjà enregistré une hausse remarquable de 25 pour cent cette année, soutenu par les risques géopolitiques, les achats des banques centrales et l'assouplissement des anticipations concernant la politique monétaire de la Réserve fédérale. D'autres métaux précieux ont également connu des hausses de prix, l'argent progressant de 1,3 pour cent à 95,15 dollars l'once et le platine gagnant près de 1 pour cent à 2 389,11 dollars l'once. Parallèlement, les contrats à terme de référence sur le cuivre à la Bourse des métaux de Londres ont légèrement augmenté de 0,3 pour cent à 13 411 dollars la tonne, tandis que les contrats à terme sur le cuivre aux États-Unis ont gagné 0,2 pour cent à 6,07 dollars la livre.

R. E.

SECTEUR MINIER

Les dossiers des opérateurs sur plateforme numérique, désormais

L'agence nationale des activités minières tient à informer les opérateurs miniers que le dépôt des dossiers en version papier reste obligatoire et les dossiers doivent désormais être fournis également sous forme électronique.

PAR FATIHA A.

« Dans le cadre de la modernisation des procédures de dépôt des dossiers, il est porté à la connaissance de l'ensemble des opérateurs miniers que le dépôt des dossiers en version papier reste obligatoire. En complément du dépôt papier, les dossiers doivent désormais être fournis également sous forme électronique », indique l'ANAM dans un communiqué publié sur son site web.

L'Agence ajoute que chaque document constituant le dossier doit être scanné au format PDF et respecter le format A4. Les autres documents, tels que les plans ou les photographies, doivent être fournis aux formats TIFF ou JPG.

Les dossiers électroniques doivent être fournis sur clé USB (flash disque) et les documents doivent être parfaitement lisibles et complets.



Tout dossier incomplet ou illisible, qu'il soit papier ou électronique, ne sera pas accepté.

« Il est demandé aux opérateurs de se conformer strictement à ces dispositions afin d'assurer la bonne prise en compte de leurs dossiers », précise l'ANAM.

Le secteur minier en Algérie se digitalise rapidement pour soutenir une relance industrielle, axée sur les

grands projets (Gara Djebilet, Phosphate de Djebel Onk) via une gestion numérique des données de production sur prodnat.industrie.gov.dz et le site du ministère Ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Le site anam.gov.dz permet le téléchargement de formulaires, notamment pour l'exploitation artisanale, et l'ouverture d'offres en ligne. La loi 25-12 (août 2025) rend obligatoire

la publication des titres miniers dans un registre numérique et l'accès digital aux données géologiques.

Les objectifs concernent à améliorer l'attractivité, moderniser le service public minier et sécuriser les données. Ces mesures s'intègrent dans une stratégie de modernisation plus large des infrastructures de données du pays, visant à valoriser le potentiel minier national. ■

INVESTISSEMENT EN CAPITAL-RISQUE

Remise de la première accréditation à une société universitaire

La première accréditation d'investissement en capital-risque en Algérie a été accordée, hier, à une société affiliée à une université. Cette accréditation a été octroyée à la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3, une

première nationale. La cérémonie de remise s'est déroulée sous l'égide du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Boulzerd, et du président de la Com-

mission des opérations et de la surveillance de la Bourse.

Le lancement de cette société d'investissement financier affiliée à l'université constitue une étape stratégique vers l'instauration d'une culture entrepreneuriale au sein des

universités algériennes. Il ouvre de nouvelles perspectives aux étudiants et aux chercheurs pour développer leurs idées et bénéficier d'un soutien financier grâce à des mécanismes juridiques et réglementaires bien définis, renforçant ainsi le rôle de l'université comme moteur de développement économique.

L'Algérie a lancé son premier fonds d'investissement universitaire sous forme de société de capital-risque, adossé à l'Université d'Alger 3, pour financer les startups et projets innovants. Avec un capital initial de 120 millions de DA, cette initiative vise à soutenir la recherche et la commercialisation des innovations académiques.

Le fonds (société holding) vise à transformer les projets de recherche universitaires en entreprises économiques, avec plus de 15 filiales universitaires éligibles à l'investissement. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de structuration du financement de l'innovation et de l'introduction de PME en bourse d'ici juin 2026. Le capital initial de 120 millions de dinars est prévu pour augmenter à 330 millions de dinars.

Cette structuration, soutenue par le Ministère de l'Enseignement supérieur et les Finances, marque une étape clé pour l'écosystème entrepreneurial académique en Algérie.

F. A.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui inspecte un tronçon de l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui a effectué, dimanche à Aïn Defla, une sortie de terrain au cours de laquelle il a inspecté un tronçon classé « point noir » de l'autoroute Est-Ouest, dans sa partie reliant les localités d'Ouled Berahma (commune de Zeddine) et El Hadjaj (commune de Tiberkanine), sur une distance de 20 km, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, précise la même source, un exposé technique détaillé sur les résultats de l'étude d'expertise ordonnée par le ministre concernant ce tronçon a été présenté, comportant un diagnostic de l'état de la route, une analyse des causes des dysfonctionnements enregistrés, ainsi que les solutions proposées en vue de l'inscription d'une opération de maintenance et de réhabilitation.

La route concernée s'inscrit dans le cadre d'une étude d'expertise relative à la maintenance et au renforcement de l'autoroute Est-Ouest, dans son tronçon reliant Tessala El Merdja aux limites ouest de la wilaya de Chlef, sur une distance de 215 km. En marge de cette sortie, le ministre a visité l'Institut national des travaux publics et des infras-



tructures de base d'Aïn Defla, où il a souligné la nécessité de doter l'institut des équipements et matériels nécessaires afin de lui permettre d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions.

Il a également donné des instructions pour l'intégration de la spécialité des infrastructures de base

dans le système de formation de l'institut, affirmant que cet établissement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de formation du secteur, aux côtés de l'Ecole supérieure de management des travaux publics de Sidi Abdellah et de l'Ecole des métiers des travaux publics de la wilaya de Djelfa, selon le communiqué.

R. E.

FONCIER AGRICOLE

Poursuite du processus de régularisation

Le processus de régularisation du foncier agricole se poursuit à travers des réunions périodiques des walis afin d'examiner l'état d'avancement du traitement des dossiers relatifs à la Circulaire ministérielle conjointe n° 02 du 1er juin 2025.

PAR FATIHA A.

Le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et des transports a annoncé hier que dans le cadre des efforts continus du processus de régularisation du foncier agricole, question d'une importance capitale pour les plus hautes autorités du pays, des réunions périodiques sont organisées sous la présidence des walis afin d'examiner l'état d'avancement du traitement des dossiers relatifs à la Circulaire ministérielle conjointe n° 02 du 1er juin 2025. Cette circulaire concerne la régularisation des terres agricoles appartenant au domaine privé de l'État, et englobe divers programmes de concession et d'exploitation. Des représentants de divers organismes et secteurs concernés y participent également. « Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, qui, lors de sa dernière réunion avec les walis par visioconférence, a souligné la nécessité d'accélérer le traitement des dossiers de régularisation foncière agricole et de mener à bien le processus dans les meilleurs délais », indique le ministère dans sa page officielle facebook.

Pour ce faire, une coordination renforcée entre les différents ministères concernés et un traitement efficace de tous les dossiers en cours seront mis en œuvre, afin de lever les obstacles administratifs et de régulariser le statut juridique des terres agricoles. La régularisation du foncier agricole en Algérie est un enjeu stratégique majeur pour sécuriser les investissements, atteindre la souveraineté alimentaire et moderniser le secteur. Elle permet d'assainir le statut des terres (ex-coopératives), d'octroyer des actes de concession, et de lutter contre l'exploitation anarchique. La régularisation (via la délivrance d'actes de concession) permet aux agriculteurs d'accéder aux crédits bancaires et aux aides de l'État, indispensable pour la modernisation des équipements. L'objectif est de structurer le foncier pour prioriser les cultures stratégiques (céréales, maïs, oléagineux) afin de réduire les importations. La démarche vise à limiter le morcellement des terres et la consommation des espaces agricoles, notamment en milieu périurbain. Le gouvernement cherche à transformer les anciennes exploitations en pôles agricoles compétitifs et à assainir la situation des ex-coopératives.



Le processus, basé sur le décret exécutif 21-432, a permis de traiter plus de 34 000 dossiers, avec une accélération pour atteindre les objectifs avant fin 2025. Une numérisation du foncier est en cours pour un meilleur suivi. La régularisation s'accompagne de mesures pour l'aménagement des sols, visant à restaurer des terres dégradées

Pour rappel, en 2024, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a installé la Commission nationale de régularisation du foncier agricole. Composée de l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés par ce dossier, cette commission organise, depuis, des ateliers pour examiner et débattre les mécanismes nécessaires à la ré-

gularisation du foncier agricole en vue d'élaborer une feuille de route pratique pour l'assainissement de tous les cas en suspens en la matière, à l'effet de régulariser la situation des investisseurs effectifs et de renforcer leurs capacités de production au service des objectifs de sécurité alimentaire et de diversification de l'économie nationale. ■

CACI

Vers la réactivation du Conseil d'affaires algéro-belge



La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie ambitionne de renforcer la coopération avec les opérateurs économiques belges. C'est ainsi que le Président de la Chambre, M. Tayeb Chebbab, et le Directeur Général de la Chambre, M. Chakib Ismail Kouidri, ont reçu l'Ambassadeur de Belgique en Algérie, M. Jean-Jacques Kouiriat. « Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité de revitaliser les relations économiques algéro-belges.

Elles ont également insisté sur l'importance de renforcer les mécanismes de concertation entre les opérateurs économiques des deux pays, afin de promouvoir et de développer le commerce, les investissements et les partenariats sectoriels, notamment dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, les énergies renouvelables et l'industrie automobile », a indiqué hier la CACI dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Les discussions ont également porté sur

l'importance de réactiver le Conseil d'affaires algéro-belge, créé en 2004 par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Algérie et la Chambre de Commerce arabo-belgo-luxembourgeoise, pour soutenir et dynamiser les relations économiques bilatérales. Les deux parties ont exprimé leur volonté de collaborer à la mise en œuvre de cette initiative, afin de créer une plateforme efficace facilitant la communication entre les institutions économiques, l'identification de projets prometteurs et le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. De son côté, la CACI a affirmé, à cette occasion, sa pleine disponibilité à soutenir tous les efforts visant à structurer et à renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et la Belgique. Notons que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Belgique sont en forte dynamique, atteignant plus de 2,7 milliards d'euros en 2023, avec un solde largement favorable à l'Algérie. L'Algérie est un fournisseur stratégique, principalement en énergie, tandis que la Belgique exporte des produits industriels et technologiques, renforçant leur partenariat économique. Le volume a enregistré un niveau record en 2023, consolidant l'Algérie comme fournisseur clé pour la Belgique. Les exportations algériennes ont atteint 1,55 milliard d'euros vers la Belgique en 2024, principalement composées de gaz et d'hydrocarbures, malgré une légère baisse par rapport à 2023. L'Algérie importe de la Belgique des équipements, des produits pharmaceutiques et des technologies. La Belgique cherche à diversifier le partenariat, notamment dans les secteurs de l'économie verte et digitale. F. A.

Elle sécurise la ressource hydrique Une nouvelle station de déminéralisation en chantier à Tindouf



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné à Tindouf que les projets hydrauliques engagés dans la wilaya traduisent la volonté des pouvoirs publics, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, de sécuriser durablement la ressource en eau et d'en améliorer la qualité. À cette occasion, il a lancé les travaux d'une nouvelle station de déminéralisation d'une capacité de 10 000 m³/jour, destinée à réduire la salinité de l'eau et à renforcer l'approvisionnement des habitants. Le projet sera réalisé par les groupes publics Cosider et Forimex, chargés respectivement des infrastructures et du forage des puits nécessaires à la mobilisation des ressources hydriques. Le ministre a également annoncé l'extension de la station existante, dont la capacité passera à 20 000 m³/jour, consolidant ainsi le service public de l'eau en volume et en qualité. Une étude sur un projet de transfert d'eau vers le sud-ouest est en cours, avec une finalisation prévue au début de l'été prochain. Par ailleurs, plusieurs opérations ont été lancées ou inspectées, dont un complexe de pompage d'eau potable dans la zone d'activités d'El Hikma, des projets d'assainissement dans les quartiers El Wifak et El Wiaam, ainsi que la mise en service de systèmes d'alimentation en eau au poste frontalier Mustapha Benboulaïd et à la zone franche commerciale de Tindouf. Enfin, le ministre a suivi les études relatives au transfert d'eau depuis les champs de captage « Blad Lemdna » et « Aïn El Barka » vers Gara Djebilet, dans l'objectif de soutenir aussi bien l'alimentation en eau potable que le développement agricole et les projets stratégiques de la région.

PROGRAMME SPÉCIAL- RAMADHAN

Point de vente directe de produits halieutiques à Sidi Bel Abbès



Mis en place depuis le début du mois de Ramadhan, ces espaces ont enregistré, à ce jour, la commercialisation de quantités importantes de poissons d'aquaculture, notamment la dorade à un prix avoisinant 1.200 DA le kilogramme, le tilapia à environ 600 DA le kilo et la crevette à près de 1.000 DA le kilo.

La Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sidi Bel Abbès a mis en place, à l'occasion du mois de Ramadhan, un programme spécial visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés en différentes variétés de poissons frais, commercialisés directement du producteur au consommateur, a indiqué le directeur du secteur, Mustapha Ilyes. Le même responsable a précisé que deux points de vente ont été ouverts au niveau du marché de Ramadhan « El Assil », dans la ville de Sidi Bel Abbès, en plus de 3 points de vente conventionnés avec la Chambre in-

ter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que dix poissonneries privées réparties à travers le territoire de la wilaya. Il a ajouté que ces espaces ont enregistré, à ce jour, la commercialisation de quantités importantes de poissons d'aquaculture, notamment la dorade à un prix avoisinant 1.200 DA le kilogramme, le tilapia à environ 600 DA le kilo et la crevette à près de 1.000 DA le kilo. Les quantités écoulées de dorade à elles seules ont dépassé 3 tonnes, en raison de la demande croissante des consommateurs. Par ailleurs, le marché de gros du poisson connaît une dyna-

mique croissante, suite à l'amélioration des conditions météorologiques et à la reprise de l'activité de pêche au niveau des ports de pêche, avec un engouement des citoyens pour plusieurs espèces, dont la sardine. D'autre part, les services de contrôle relevant de la direction ont intensifié leurs sorties sur le terrain pour suivre l'activité de vente des poissons et vérifier le respect des conditions de conservation et de présentation. Ces interventions s'accompagnent de campagnes de sensibilisation au niveau des points de vente au profit

des citoyens sur la manière de reconnaître la qualité du poisson frais, afin de préserver la santé du consommateur, a conclu la même source. Au total 390 points de vente directe de produits halieutiques ont été déployés à travers les wilayas du pays afin d'assurer l'approvisionnement du marché et la stabilité des prix durant le mois du Ramadhan, dont 139 relevant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB), a indiqué le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Triaa. ■

Campagne de lutte contre les incendies de forêts

Cinq opérations de développement à Mostaganem

Le secteur des forêts de la wilaya de Mostaganem a passé cinq nouvelles opérations de développement destinées à renforcer la campagne de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2026, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la wilaya. La même source a précisé que ces opérations, financées dans le cadre du programme d'investissement du secteur et du budget de la wilaya, permettront l'aménagement et l'ouverture de 21 km de pistes forestières, la réalisation de tranchées pare-feu sur une superficie de 31 hectares ainsi que le nettoyage du couvert forestier sur une superficie totale estimée à 140 hectares. Le programme comprend également l'aménagement de cinq postes de vigie et la mise en service de deux points d'eau afin de faciliter les interventions et les opérations d'extinction, ajoute la même source. Ces opérations viennent s'ajouter au programme d'investissement de l'année 2025, qui a donné lieu à l'ouverture et à l'aménagement de plus de 50 km de pistes forestières dans différentes zones, précise-t-on. Pour rappel, la Conservation des forêts de la wilaya a enregistré, lors de la campagne précédente, cinq incendies répartis sur quatre communes, ayant entraîné la destruction de plus de 25 hectares, soit une baisse relative par rapport à la campagne 2024 qui avait connu 11 incendies ayant ravagé plus de 38 hectares. La Conservation des forêts explique ce bilan positif, notamment par l'efficacité des mesures préventives adoptées, conclut-on de même source.

Université Constantine2- INFSCJS

Signature d'une convention de partenariat

L'Université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) vient de signer une convention de coopération avec l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFSCJS) de la wilaya dans le but de renforcer le partenariat entre les milieux académiques et professionnels ainsi que de promouvoir la complémentarité entre savoir théorique et expertise de terrain, a-t-on appris samedi du rectorat. La convention couvre plusieurs axes, notamment la formation, la recherche scientifique, l'encadrement, ainsi que l'organisation de manifestations scientifiques et sportives, a expliqué le vice-recteur chargé des relations extérieures, Dr. Salah Ouili. Elle prévoit également la mise en place de projets et de programmes conjoints favorisant l'échange d'expertises et le développement de la recherche appliquée, selon le même responsable. Le partenariat ambitionne également d'offrir aux étudiants des espaces d'application et des opportunités professionnelles de qualité, afin de soutenir leur insertion et de valoriser leurs compétences dans les domaines de la jeunesse et des sports, a ajouté la même source.

EHU D'ORAN

Convention service pneumo-USTO

Le service de pneumologie de l'EHU « 1er Novembre 1954 » d'Oran a signé, récemment, une convention avec le laboratoire des sciences des données et des applications cognitives de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), a-t-on appris auprès du chef du même service, le Pr Aïssa Ouardi. Le Pr Ouardi a indiqué que cette convention a été conclue dans le cadre d'un accord-cadre signé, récemment, entre l'EHU d'Oran et l'USTO-MB, visant à promouvoir la santé numérique au sein de l'établissement hospitalier. Le service de pneumologie a été retenu comme service pilote pour impulser cette dynamique, à travers le développement de plusieurs axes, notamment la mise en place de plateformes de téléconsultation, de télémedecine et de télé-suivi des patients atteints de pathologies respiratoires chroniques. Selon le même responsable, cette initiative permettra d'intégrer progressivement des outils d'intelligence artificielle dans les processus de diagnostic et de suivi médical, en exploitant les données cliniques et ra-

diologiques, dans le respect strict des règles d'éthique et de protection des données de santé. Il a, en outre, souligné l'importance stratégique de ces outils numériques, notamment la télémedecine, pour assurer le suivi des patients résidant dans des régions éloignées ne disposant pas de centres d'expertise en pneumologie. Ces dispositifs permettront d'éviter des déplacements contraignants aux malades, d'assurer une continuité des soins et d'offrir un avis spécialisé à distance, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès aux soins. Ce même responsable a, par ailleurs, mis en exergue l'organisation régulière de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) par visioconférence, associant pneumologues, radiologues, oncologues et autres spécialistes concernés. » Ce mode de fonctionnement favorisera une prise de décision collégiale rapide et efficace, notamment pour les cas complexes, tout en renforçant la coordination entre les différents établissements de santé », a-t-il souligné. Le Pr Ouardi a souligné que la santé numérique constitue, aujourd'hui,



un levier stratégique pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et optimiser les performances des structures hospitalières, notamment face à l'augmentation des maladies respiratoires et aux défis organisationnels du secteur.

Cette démarche s'inscrit dans la modernisation du système de santé, à travers le renforcement de la coopération entre le secteur hospitalier et l'université, et la valorisation des compétences nationales en matière de technologies innovantes au service du patient. ■

Enfants trisomiques et autistes

Des ateliers artistiques et pédagogiques à Oran



L'association culturelle « Wahr pour l'éducation et la créativité » a lancé, récemment, des ateliers pédagogiques et artistiques au profit d'enfants atteints de trisomie et d'autisme, dans le but de leur offrir un

accompagnement psychologique et social. C'est ce qu'a indiqué cette organisation activant à Oran. Cette initiative, organisée en coordination avec le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO), vise à utiliser l'art comme moyen thérapeutique et expressif favorisant la confiance en soi, le développement des capacités artistiques des enfants et l'amélioration de la communication psychologique et sociale dans un environnement stimulant, a affirmé la présidente de l'association, Fatima Ibrir, dans une déclaration à l'APS.

Les ateliers spécialisés en dessin et en peinture, organisés régulièrement une fois par mois dans une salle du MAMO, sont encadrés par des spécialistes en arts plastiques. Les enfants y apprennent différentes techniques de dessin, ce qui les aide à exprimer leurs émotions à travers les couleurs et le pinceau, tout en favorisant leur intégration sociale par la participation à des activités collectives, a ajouté Mme Ibrir.

Le programme comprend également des séances d'orientation destinées aux parents des enfants participants. Ces séances sont animées par la psychologue Halfaoui Adabia et ont pour objectif d'apporter un accompagnement psychologique, d'écouter les parents et de leur fournir des outils scientifiques pour mieux comprendre et soutenir leurs enfants au quotidien, selon la même source. Le premier atelier a enregistré la participation de plus d'une dizaine d'enfants atteints d'autisme et de trisomie, qui ont montré une forte réceptivité aux activités artistiques, les encourageant à créer et à découvrir leurs talents, conclut-on.

CHU de Sidi Bel Abbès Réalisation de la 1^{ère} ponction biopsie rénale

La 1^{ère} ponction-biopsie rénale a été réalisée au CHU de Sidi Bel Abbès, offrant un diagnostic précis et renforçant la proximité des soins pour les patients. Une ponction-biopsie rénale a été réalisée au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès, la première du genre au niveau de cet hôpital, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé. La même source a précisé que cette intervention délicate a été effectuée, au cours de cette la semaine, au service de chirurgie urologique par Dr Sassi, spécialiste en néphrologie et hémodialyse, en collaboration avec le chef du service, Dr Chlef, avec la participation d'une équipe médicale et paramédicale.

La ponction biopsie rénale est pratiquée sous anesthésie locale avec guidage par échographie. Elle consiste à prélever un échantillon de tissu rénal afin de l'analyser en laboratoire, permettant ainsi de diagnostiquer avec précision diverses maladies rénales ou d'évaluer certaines pathologies tumorales, a indiqué la même source, ajoutant que le patient est placé sous surveillance médicale pour une durée allant de 24 à 72 heures, après l'intervention.

L'introduction de ce type d'actes spécialisés au sein du CHU de Sidi Bel Abbès permettra d'éviter aux patients les déplacements vers d'autres wilayas, telles que Oran ou Alger, renforçant ainsi le principe de proximité des soins et améliorant la qualité de la prise en charge.

MALADIE DE CHARCOT

Troubles du sommeil, signe précoce de la maladie ?

Alors que la Sclérose latérale amyotrophique (SLA), plus connue sous le nom de maladie de Charcot, est traditionnellement associée à une dégénérescence progressive des neurones moteurs — entraînant une faiblesse musculaire, des difficultés à marcher, à parler ou à simplement bouger — des recherches récentes révèlent que la maladie pourrait laisser des indices bien avant ces signes visibles... pendant le sommeil.

On connaît la maladie de Charcot pour ce qu'elle entraîne progressivement : la force d'un bras, la précision d'un geste, la fluidité de la parole. Cette maladie neurodégénérative, aussi appelée sclérose latérale amyotrophique (SLA), touche les neurones moteurs et entraîne, au fil des mois ou des années, une paralysie progressive. Mais avant que les muscles ne faiblissent, avant que les signes visibles ne s'installent, le cerveau pourrait envoyer un signal beaucoup plus discret — et il apparaîtrait pendant le sommeil. Une étude récente publiée dans la revue scientifique Science Translational Medicine apporte un éclairage nouveau et intrigant : les nuits pourraient être modifiées bien avant les premiers symptômes moteurs. Les chercheurs ont analysé le sommeil de personnes atteintes de SLA, mais aussi celui d'individus porteurs d'un risque génétique connu, encore parfaitement asymptomatiques. Grâce à des enregistrements précis de l'activité cérébrale nocturne, ils ont observé un phénomène frappant : chez les personnes à risque, le sommeil était déjà plus léger, plus fragmenté, avec des réveils nocturnes plus fréquents.

Il ne s'agit pas d'une simple impression de « mauvaise nuit ». Les modifications concernent l'architecture même du sommeil : diminution du sommeil profond, altérations des cycles veille-sommeil, instabilité accrue. Autrement dit, le cerveau semble montrer des signes de vulnérabilité avant même que les muscles ne trahissent la



maladie. Les scientifiques suspectent l'implication précoce de petites régions cérébrales qui régulent l'alternance entre veille et sommeil. Si ces zones sont touchées très tôt par les mécanismes neurodégénératifs, cela pourrait expliquer pourquoi les perturbations nocturnes précèdent les troubles moteurs. Ces résultats font écho à d'autres travaux menés sur des bases de données massives, notamment la UK Biobank, qui suit la santé de centaines de milliers de volontaires. Les analyses statistiques montrent qu'un sommeil très court ou, à l'inverse, très long est parfois associé à un risque légèrement accru de maladies neurologiques, dont la SLA. Attention toutefois : association ne signifie pas causalité. Rien ne permet d'affirmer que mal dormir provoque la mala-

die de Charcot. Il est plus probable que les troubles du sommeil fassent partie des manifestations précoces d'un processus biologique déjà en cours, silencieux mais actif.

Il s'agit d'une piste précieuse pour la recherche. En effet, la SLA est souvent diagnostiquée tardivement, une fois les symptômes moteurs bien installés. Identifier des marqueurs précoces — même discrets — pourrait transformer la prise en charge. Un signal nocturne objectivable offrirait plusieurs perspectives pour mieux comprendre à quel moment précis la maladie débute dans le cerveau, surveiller plus étroitement les personnes génétiquement à risque et tester plus tôt d'éventuels traitements neuroprotecteurs. Le sommeil, longtemps perçu comme un simple temps de

repos, apparaît de plus en plus comme une fenêtre privilégiée sur la santé cérébrale. Il reflète l'équilibre délicat des circuits neuronaux. Lorsqu'il se dérègle, ce n'est parfois pas anodin. Il faut dire que les troubles du sommeil sont extrêmement fréquents et, dans la majorité des cas, liés au stress, aux rythmes de vie, aux écrans ou à des déséquilibres hormonaux. La SLA reste une maladie rare. Les données évoquées concernent des groupes spécifiques, notamment des personnes porteuses d'anomalies génétiques connues. Mais ces travaux rappellent que le cerveau parle souvent à voix basse avant de crier. Et parfois, il le fait pendant que nous dormons. Comprendre ces murmures précoces pourrait, demain, changer la trajectoire d'une maladie encore incurable. **A. B.**

SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À CONSTANTINE

Les confiseries traditionnelles séduisent les visiteurs

Les confiseries traditionnelles exposées au Salon national de l'artisanat, organisé aux galeries souterraines du centre-ville de Constantine à l'occasion du mois de Ramadhan, suscitent un engouement notable des citoyens.

Initié par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), le Salon qui regroupe 52 artisans de plusieurs wilayas du pays, continue d'enregistrer, une affluence remarquable, notamment de femmes au foyer, des étudiantes et des stagiaires des Centres de formation professionnelle venues pour découvrir ce genre des produits préparés à base de fruits secs, fruits confits, miel et chocolat. Maâyouf Fahima et Nasira Bechelem, deux femmes artisanes des villes de Constantine et de Hamma Bouziane, respectivement, activant dans



la fabrication de confiseries traditionnelles à l'instar d'El-Djaouzia et nougat aux cacahuètes, ont souligné à l'APS l'importance de pré-

server et de valoriser le patrimoine artisanal au profit des générations futures à travers l'organisation de ce genre de manifestations

et des stages de formation au profit des jeunes. De son côté, Rachid Alalta de la wilaya d'El Tarf, artisan spécialisé dans le même domaine (confiseries traditionnelles), a indiqué que cette manifestation « constitue une opportunité pour les artisans participants de faire la promotion et de commercialiser leurs produit ». L'organisation de ce Salon national qui se poursuivra jusqu'à la veille de l'Aïd El Fitr, vise à dynamiser les activités artisanales algériennes et à enrichir les connaissances et les expériences entre artisans, a expliqué à l'APS le directeur de la CAM, Abdelghani Sifer.

Il convient de noter que des pâtes et gâteaux traditionnels, des bibelots décoratifs ainsi que des produits du terroir, tels que l'huile d'olive, le miel, et la figue sèche sont exposés au Salon. ■

FMI

2,27 milliards de dollars débloqués pour l'Égypte

Après plusieurs mois de stabilisation, l'Égypte obtient un nouveau décaissement du FMI. L'institution internationale appelle l'Égypte à accélérer ses réformes structurelles et ses privatisations en 2026, pour garantir une croissance durable.



Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé récemment avoir achevé deux nouvelles revues du programme de réformes économiques de l'Égypte, ouvrant la voie au décaissement d'environ 2,3 milliards de dollars. Une bouffée d'oxygène pour une économie qui sort progressivement d'une grave crise de change et d'une flambée inflationniste historique. Dans le détail, près de 2 milliards de dollars seront versés au titre du programme de prêt de 46 mois conclu avec le Caire, après la validation des cinquième et sixième revues. À cela s'ajoutent 273 millions de dollars au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (RSF). Au total, environ 5,2 milliards de dollars ont déjà été décaissés dans le cadre des deux dispositifs. L'Égypte avait signé en dé-

cembre 2022 un accord initial de 3 milliards de dollars avec le FMI. Face à l'aggravation des déséquilibres – inflation galopante, raréfaction des devises, pression sur la livre égyptienne – le programme a été porté à 8 milliards de dollars en mars 2024 et doit s'achever en décembre. Ces derniers mois, les indicateurs macroéconomiques montrent des signes d'amélioration. L'inflation, qui avait atteint un pic de 38 % en septembre 2023, est descendue à 11,9 % en janvier en glissement annuel pour les prix urbains. Les tensions sur le marché des changes se sont également atténuées. Selon le FMI, cette stabilisation s'explique par des politiques monétaires et budgétaires restrictives, combinées à une plus grande flexibilité du taux de change. Le pays a également profité de recettes touristiques records, des transferts des

travailleurs expatriés et d'importants accords d'investissement conclus avec des pays du Golfe. Malgré ces avancées, le Fonds reste prudent. Dans son communiqué, il souligne que la mise en œuvre des réformes structurelles demeure « inégale », en particulier en ce qui concerne la réduction du rôle de l'État dans l'économie. La cession d'actifs publics, pilier central de l'accord avec le FMI, progresse plus lentement que prévu. L'institution pointe également le niveau élevé de la dette publique et les importants besoins de financement, qui continuent de peser sur les marges budgétaires et sur les perspectives de croissance à moyen terme. En août, les autorités égyptiennes ont adopté des amendements législatifs destinés à accélérer les privatisations et à attirer davantage d'investissements privés.

Accident en Inde

17 MORTS DANS UNE ENTREPRISE FABRIQUANT DES EXPLOSIFS

Un accident dans une entreprise fabriquant des explosifs a tué dimanche au moins 17 personnes et en a blessé 18, ont indiqué des responsables de l'État du Maharashtra, dans l'ouest de l'Inde. Le Premier ministre Narendra Modi a qualifié l'accident de « très éprouvant » et a souhaité un prompt rétablissement aux survivants. « C'est extrêmement malheureux et tragique », a réagi, de son côté, le ministre en chef de l'État Maharashtra, Devendra Fadnavis, dans un message publié sur les réseaux sociaux. L'explosion s'est

produite à Nagpur, à environ 800 kilomètres de la capitale de l'État, Mumbai. Une enquête doit en déterminer les causes. Samedi, 21 personnes avaient été tuées dans une explosion dans une entreprise fabriquant des pétards dans l'État indien d'Andhra Pradesh, dans le sud-est du pays. Les accidents industriels sont fréquents en Inde, souvent en raison du non-respect des exigences de sécurité et de l'application laxiste de la réglementation. L'an dernier, une explosion dans une entreprise de feux d'artifice dans l'ouest de l'Inde avait fait 21 morts.

ZIMBABWE LES MINÉRAIS BRUTS INTERDITS D'EXPORTATION

Le Zimbabwe a annoncé récemment le gel des exportations de minerais bruts et de concentré de lithium. L'interdiction prend effet immédiatement, couvre tous les minerais bruts déjà en transit et restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre, selon un communiqué du ministère des Mines. Cette mesure doit permettre au Zimbabwe de renforcer son contrôle sur les matériaux essentiels aux technologies d'énergie propre et aux industries de défense. Le ministre des Mines, Polite Kambamura a déclaré attendre « la coopération de l'industrie minière » quant à cette interdiction prise, « dans l'intérêt national. » Garantir l'accès aux terres rares et autres minéraux stratégiques est devenu une priorité mondiale, compte tenu de leur rôle dans les smartphones, les systèmes d'énergie verte, les équipements militaires et de nombreux autres produits. Le Zimbabwe « engagera prochainement le dialogue avec l'industrie sur les nouvelles attentes et la voie à suivre », a déclaré M. Kambamura. « Le gouvernement reste déterminé à garantir la transparence, la valeur ajoutée et l'enrichissement dans le pays, la conformité et la responsabilité dans l'exportation des ressources minérales du Zimbabwe. » L'interdiction d'exporter des concentrés de lithium devait initialement entrer en vigueur en janvier 2027. Selon le gouvernement, cette date butoir devait inciter les sociétés minières à davantage traiter et raffiner le minerai localement. Le Zimbabwe détient les plus grandes réserves de lithium du continent africain. Le pays exporte une grande partie de sa production vers la Chine, où elle est transformée en matériaux destinés à la fabrication de batteries.

KENYA SIX MORTS DANS UN CRASH D'HÉLICOPTÈRE

Six personnes ont été tuées, dont un membre du Parlement, dans le crash samedi d'un hélicoptère dans l'ouest du Kenya, ont rapporté des médias kenyans et le président William Ruto. L'accident s'est produit à Mosop, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de la capitale Nairobi, ont indiqué plusieurs médias kenyans, citant des sources policières, qui ont affirmé que les six passagers présents à bord ont été tués. Dimanche, le président William Ruto a rendu hommage au député Mheshimiwa Johana Ng'eno, qui se trouvait également à bord. « Nos pensées et nos prières vont à sa famille, à ses amis (...) et à toutes les victimes et familles touchées par l'accident d'hélicoptère à Mosop, dans le comté de Nandi », a écrit le chef de l'État kenyain.

RDC

Un partenariat à 1,2 milliard\$ avec les USA dans le domaine de la santé

La République démocratique du Congo (RDC) et les États-Unis ont conclu un accord sur cinq ans, prévoyant des investissements américains pouvant atteindre 900 millions de dollars. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère de la Santé de la RDC, publié le jeudi 26 février. Selon Kinshasa, cet accord vise à soutenir les programmes de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Il permettra également « d'améliorer la santé maternelle et infantile, de renforcer les capacités nationales en matière de surveillance épidémiologique, d'accroître la préparation et la réponse aux urgences sanitaires et de consolider les systèmes de santé à tous les niveaux », souligne le communiqué. Cette stratégie encourage les pays bénéficiaires à mobiliser davantage de ressources domestiques pour répondre à leurs priorités sanitaires. La RDC devra ainsi contribuer à hauteur de 300 millions de dollars d'ici 2030, soit environ 25 % de l'enveloppe totale. Ces dernières années, la RDC a enregistré des progrès notables dans son système de santé, selon l'OMS. Le pays a notamment renforcé la vaccination contre les maladies infantiles et intégré le vaccin contre le paludisme à son programme de vaccination de routine. S'agissant du VIH, environ 81 % des personnes séropositives connaissent leur statut, 76 % d'entre elles reçoivent un traitement antirétroviral et 70 % ont atteint la suppression de la charge virale, se rapprochant ainsi de l'objectif 95-95-95 fixé pour 2025. Toutefois, le pays reste confronté à plusieurs défis : l'accès aux soins demeure inégal, le personnel médical fait défaut et les conflits à l'Est détruisent les infrastructures, le tout aggravé par des ruptures fréquentes de médicaments et d'équipements. La RDC est le 18^e pays à signer un mémorandum d'entente sanitaire avec les États-Unis, après entre autres le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

FAF

La BF approuve le projet de système de compétition

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi en session ordinaire au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), a «débattu et approuvé» le projet de système de compétition, auquel sera soumis à la prochaine Assemblée générale ordinaire (AGO), prévue le 11 avril, a indiqué l'instance fédérale dimanche dans un communiqué. La FAF avait créé en juillet 2025 une commission ad hoc, chargée de proposer un nouveau système de compétition. Cette structure, présidée par le patron de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, s'inscrit dans le cadre d'une réforme voulue par la FAF. Ce système propose, entre autres, la création d'une nouvelle Ligue régionale à Tamarasset, ainsi que la réaffectation de certaines ligues de wilayas vers les ligues régionales. Le format suggéré dans ce nouveau système s'articule autour de six paliers : Ligue 1 : un (1) groupe de 16 clubs Ligue 2 : un (1) groupe de 18 clubs Ligue 3 : deux (2) groupes de 18 clubs chacun Division Régionale (Ligue 4) : un (1) groupe de 16 clubs par région Division Honneur : un (1) groupe de 10 clubs minimum Division Pré-Honneur : autant de groupes de 6 clubs minimum.

Qualif. CAN-2026 (U17)

Les cadets se préparent à Alger

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) poursuit son étape de préparation à Alger, avec la participation des joueurs évoluant dans le championnat national, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi (Libye) et qualificatif à la CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dimanche.

Afin d'évaluer le niveau et les aptitudes de ses joueurs, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, a programmé un match d'application samedi face à l'U20 de l'ESM Koléa, au Centre technique national de Sidi Moussa. La rencontre s'est soldée par un score de parité (2-2). Le programme de ce stage prévoit également une deuxième rencontre d'application contre les U20 du MC Alger, programmée mardi au stade Mouloud-Zerrouki des Eucalyptus. Cette étape entre dans le cadre des préparatifs pour le tournoi de l'UNAF, qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2026 de la catégorie.

Outre l'Algérie et la Libye (pays hôte), le tournoi de l'UNAF verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc.

U23

Un pari risqué sur le banc?

La décision de la Fédération algérienne de football de confier les commandes de l'équipe nationale olympique à Rafik Saïfi n'a pas tardé à susciter interrogations et débats au sein de la sphère footballistique nationale. Annoncée à l'issue de la réunion du Bureau fédéral tenue au Centre technique national de Sidi Moussa, sous la présidence de Walid Sadi, cette nomination engage bien plus qu'un simple changement sur le banc.



Elle projette la sélection U23 dans une nouvelle phase stratégique, avec en ligne de mire l'objectif majeur des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, une échéance qui exige stabilité, compétence et vision à long terme.

Sur le plan de l'image, le choix de Saïfi peut sembler logique. Ancien international algérien, passé notamment par ES Troyes AC, il bénéficie d'un respect certain et d'une notoriété forgée par son passé de joueur. Il incarne une génération qui a marqué l'histoire récente du football national et jouit d'un capital confiance non négligeable auprès du public. D'un point de vue réglementaire, la FAF est également dans son droit : Saïfi est détenteur du diplôme AFC Pro, reconnu par la CAF, ce qui le rend parfaitement éligible au poste. Toutefois, au-delà des titres et des symboles, la réalité du terrain impose une analyse plus approfondie.

Une nomination qui interroge sur le fond

C'est précisément sur la question de l'expérience que le débat prend toute sa dimension. Le parcours de Rafik Saïfi en tant qu'entraîneur reste extrêmement limité. Sa seule véritable immersion sur un banc s'est effectuée au MC Alger, où il a occupé un rôle d'adjoint, d'abord sous la direction du technicien français Bernard Casoni, puis comme second adjoint derrière Malek. Il a ensuite assuré un intérim de courte durée, sans

continuité ni projet structuré à long terme. Depuis cette période, aucune expérience significative n'est venue enrichir son vécu, ni en Algérie ni à l'étranger, laissant planer un doute sur sa capacité à gérer seul une mission aussi exigeante.

Dans ces conditions, la FAF ne prend-elle pas un risque calculé, voire excessif ? La sélection U23 ne peut être assimilée à un simple banc d'essai ou à une étape d'apprentissage improvisée. Elle constitue un maillon central dans l'architecture technique nationale, servant de passerelle entre les catégories de jeunes et l'équipe A. C'est à ce niveau que se façonnent les futurs cadres de la sélection nationale, tant sur le plan technique que mental. Confier cette responsabilité à un technicien au vécu aussi réduit pose inévitablement la question de la cohérence entre le discours fédéral prônant compétence, formation et rigueur, et les choix opérés dans les faits.

Au final, cette nomination place la FAF face à une obligation de résultats mais aussi de méthode. Soit l'instance fédérale accompagne réellement ce choix par un encadrement solide et un projet clair, soit elle s'expose à reproduire des erreurs du passé. L'avenir dira si la désignation de Rafik Saïfi relève d'une vision audacieuse et maîtrisée ou d'un pari risqué aux conséquences potentiellement lourdes pour le football olympique algérien.

H.M.

Tunisie

Superbe but de Kouceila Boualia

L'Espérance de Tunis reste en tête du championnat tunisien après une large victoire à Bêja pour le compte de la 22e journée.

Mohamed Amine Tougaï était titulaire hier pour la deuxième fois depuis son retour de blessure aux côtés de Hamza Jelassi, pour prendre part à cette nouvelle victoire du Taraji qui s'est dessinée surtout en seconde période.

Après une ouverture du score signée Jack Diarra dans les arrêts de jeu de la première période, l'ailier droit Algérien Kouceila Boualia entré en jeu à la 62e minute à la place du Burkina-bais, envoie un amour de coup-franc du pied gauche en lucarne de plus de 20 mètres (66e).

Finalement Jebri ajoute le dernier pour une victoire 3-0 et deux points d'avance pour

5000 mètres-marche /dames

Nouveau record national pour Souad Azzi

L'Algérienne Souad Azzi a établi un nouveau record national du 5000 mètres marche en 21:37.21, lors de la Journée Elite et Jeunes talents sportifs, disputée durant le week-end au stade d'athlétisme de Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

Dirigée par le coach Karim Anzi et sociétaire du club local, le MB Béjaïa, Souad Azzi a amélioré son propre record sur la distance qu'elle détenait depuis le 27 juillet 2023 en 22:23.93.

Autre record battu durant le week-end, celui du 60 mètres/haies chez les moins de 14 ans (filles), avec la jeune Maya Mameri qui a réalisé 9.81 (contre l'ancien 9.95), lors d'une compétition au stade d'athlétisme de Bateau-Cassé, à Bordj El Kiffane (Alger).

Rafik Belghali

«Je ne ressens pas pour la Belgique ce que je ressens pour l'Algérie»

En brillant avec les Fennecs lors de la dernière CAN, Rafik Belghali a confirmé tout son potentiel sous le maillot de l'Algérie. Dans un long entretien accordé à Foot Mercato, le piston droit de 23 ans est revenu sans détour sur son parcours, ses ambitions et ses rêves, entre sélection nationale et Hellas Vérone. Sur le plan collectif, Belghali retient «un bon groupe» lors de cette CAN, composé de nombreux joueurs disputant leur première compétition continentale. «On a essayé de donner le maximum et on a bien progressé. À la fin, on n'a pas pu le faire. Pour la Coupe du Monde, on va essayer de faire mieux», confie-t-il. Face au Nigeria en quarts, il estime que «de l'expérience» a manqué, rappelant que «si tu es moins bien sur un match, tu sors direct». Ambitieux, le latéral ne cache pas ses regrets, notamment concernant un possible choc face au Maroc : «Evidemment ! C'est un match spécial. Avec notre groupe, je crois qu'on pouvait gagner.» Un état d'esprit conquérant qu'il assume pleinement : «Je pense qu'on peut aller loin. Je ne dis pas ça parce que je joue pour l'Algérie, mais parce qu'on a les qualités.»

Concernant la Coupe du monde, où l'Algérie retrouvera notamment l'Argentine, Belghali affiche une confiance mesurée : «On respecte l'Argentine. Mais dans le foot, tout est possible... je suis certain qu'on peut faire quelque chose contre eux.» S'il devait choisir, il tranche sans hésiter : «Honnêtement ? Je préfère gagner la CAN. Remporter un trophée avec son pays est une fierté.» Son attachement à l'Algérie ne fait aucun doute. Bien qu'éligible à la Belgique, il affirme n'avoir «vraiment zéro intention de jouer pour la Belgique». «Je n'ai jamais ressenti pour la Belgique ce que je ressens pour l'Algérie. C'était un choix du cœur.» Derrière Riyad Mahrez, son idole, il savoure chaque instant : «De jouer derrière lui, c'est quelque chose de spécial.» Il salue aussi la nouvelle génération, citant Ibrahim Maza comme «l'un des plus grands talents de sa génération».



COPA D'EL REY

Lewandowski out face à l'Atlético

Robert Lewandowski touché mais rapidement de retour. Dimanche le FC Barcelone a annoncé le forfait de l'attaquant polonais pour la demi-finale retour de la Coupe du Roi, ce mardi face à l'Atlético de Madrid. Il avait subi un mauvais coup lors de la victoire de son équipe samedi contre Villarreal (4-1). «Le joueur de l'équipe première Robert Lewandowski a subi un traumatisme lors du match du contre Villarreal. Les examens effectués dimanche ont révélé une fracture osseuse à l'intérieur de l'orbite de l'œil gauche», a détaillé le Barça dans un communiqué. «Il sera absent pour le match de mardi contre l'Atlético de Madrid», ajoute le club catalan, leader de Liga et champion d'Espagne en titre. Un forfait pénalisant pour le Barça, qui ne pourra pas profiter de l'expérience et de l'efficacité du Polonais, alors que les leaders de la Liga doivent remonter un déficit de quatre buts pour espérer rejoindre la finale et conserver le titre en Coupe du Roi. Cette absence pourrait cependant être de courte durée. Selon le média espagnol Mundo Deportivo, Robert Lewandowski envisagerait de revenir à l'occasion du match opposant Barcelone à l'Athletic Bilbao. Il porterait pour cela un masque, afin de protéger sa fracture encore sensible. Occupant actuellement la première place du classement de La Liga avec quatre points d'avance sur le Real Madrid (un match de retard), son dauphin, le FC Barcelone jouera un déplacement important à Bilbao pour conserver la tête des débats.

FRANCE

L'OM renverse Lyon

Cet «Olympico» sentait la poudre. Une victoire et l'OM, qui jouait pour la première fois au Vélodrome depuis l'arrivée d'Habib Beye pour remplacer Roberto De Zerbi en pleine tempête, et le club s'achetait un peu de paix. Une défaite et la saison aurait fini de basculer dans un nouveau cauchemar, avec l'adversaire du soir, l'OL, qui se serait envolé au classement à la troisième place, directement qualificative pour la Ligue des champions. Par deux fois, c'est ce dernier scénario qui a semblé se dessiner, mais l'Olympique de Marseille a refusé de se laisser marcher dessus une fois de plus. Dans un stade brûlant, entre la fièvre des grands matchs du dimanche soir et celle d'un club malade, le match a commencé par une douche froide. Celle d'un but encaissé dans les premières minutes de la partie (3e), par Corentin Tolisso, servi par Endrick, suite à une perte de balle évitable. Mais plutôt que de sombrer, cet OM qui sort d'un stage à Marbella durant lequel Beye a tenté d'aposer sa patte pour relancer une équipe à la peine, s'est rebellé. **Paixao a lancé la machine, Aubameyang a conclu** Ça a pris un peu de temps, et quelques occasions manquées. Mais l'heure a fini par venir pour les Marseillais, au moment de l'entrée d'Igor Paixao à la mi-temps. Le Brésilien a allumé la première mèche de la révolte, avec une frappe sublime du droit depuis l'extérieur de la surface, venue mourir dans la lucarne de Dominik Greif qui n'a pu que détourner du bout du gant. L'OL est repassé devant grâce à un but de Rémi Humbert sur un contre (76e), encore une fois avec un bon service d'Endrick ? Pas grave, Paixao a encore la réponse. Après un corner mal dégagé par la défense lyonnaise, le Brésilien a renvoyé le ballon dans la surface où Pierre-Emerick Aubameyang a conclu de volée (81e). Le Gabonais, plutôt discret depuis le coup d'envoi, a tout retourné en quelques minutes. Puisque dans le temps additionnel, c'est encore lui qui a surgi dans la surface sur un centre d'Ethan Nwaneri pour porter le score à 3-2, avec un Paixao à l'origine de l'action, ça ne s'invente pas. Beye a exulté, conscient de s'acheter avec cette victoire un peu de temps. Celui d'essayer d'imprégner son message à ses joueurs, de travailler avec ce groupe qu'il veut rendre plus athlétique et plus hargneux. De la hargne, ils n'en ont pas manqué, et ce succès pourra servir de base afin de capitaliser pour la fin de saison. Car il reste un quart de finale de Coupe de France à jouer contre Toulouse mercredi, et 10 matchs de Ligue 1 pour tenter de rattraper le wagon du podium. De quoi transformer une sale période en saison réussie.

PREMIER LEAGUE

Arsenal tient bon, Man. United sur le podium

Arsenal enchaîne les victoires dans les derbies de Londres et voilà que les Gunners se retrouvent avec cinq points d'avance sur Manchester City, avec un match disputé en plus cependant, à dix journées de la fin. Il est trop tôt pour dire si l'équipe de Mikel Arteta, deuxième de Premier League ces trois dernières saisons, ira au bout cette fois. Mais elle a montré le caractère d'un champion face à des Blues accrocheurs. Et il en faudra encore pour garder la cadence car à la deuxième place, les Citizens poussent fort.



L'affiche contre Chelsea a été disputée, tendue et indécise, même après l'expulsion de Pedro Neto du côté de Chelsea (70e). Elle s'est jouée sur des corners, la spécialité d'Arsenal. Les locaux en ont converti deux par William Saliba (21e) et Jurriën Timber (66e) et encaissé un autre, sur un ballon de Reece James poussé dans ses propres filets par Piero Hincapié (45e+2). Les Blues sont, eux, sixièmes à trois points de Liverpool, le dernier membre du Top 5 anglais. Manchester United était septième à l'arrivée de Michael Carrick, début janvier. Les Red Devils sont désormais sur le podium à la faveur d'une nouvelle victoire sous la direction du jeune entraîneur anglais, sa sixième en sept matches (contre un match nul) de championnat. Le classement actuel, «ça ne veut pas dire grand-chose pour le moment. C'est bien, et nous voulons continuer à progresser», a réagi l'ancien milieu de terrain auprès de la BBC. L'après-midi a mal débuté pour ses joueurs, surpris d'entrée par une tête du défenseur français Maxence Lacroix sur corner (4e, 0-1). Mais ils ont vite relevé la tête et multiplié les occasions. Leur salut est venu d'une faute de Lacroix sur Matheus Cunha à l'entrée de la surface: penalty, carton rouge pour le Français et balle d'égalisation pour Bruno Fernandes (57e, 1-1). Ils sont allés chercher la victoire grâce à une belle tête piquée

de l'avant-centre slovène Benjamin Sesko (65e, 2-1), leur buteur en grande forme.

Le record humiliant de Tottenham

La saison anglaise réserve parfois des surprises, mais certaines sont particulièrement inquiétantes pour les supporters. Tottenham vit une période qui semble interminable, où la confiance s'effrite et chaque match devient un nouveau défi. L'équipe peine à retrouver son identité, et les spectateurs se demandent jusqu'où cette série noire pourrait aller. Les prochains rendez-vous seront cruciaux pour redonner de l'espoir à un club habitué à figurer dans le haut du tableau. Tottenham n'a pas remporté la moindre rencontre lors de ses dix derniers matches de Premier League, égalant une série historique observée pour la dernière fois en 1994. Sous la houlette d'Igor Tudor, les Londoniens ont même sombré face à Fulham dimanche dernier (2-1), démontrant un manque de cohésion et de confiance inquiétant. La série place Tottenham à seulement quatre points de West Ham, premier relégable, et menace sérieusement leur maintien. Malgré une performance européenne honorable avec une qualification pour les huitièmes de finale de Ligue des Champions, Tottenham peine à reproduire cette intensité sur le plan national.

PORTUGAL

Mourinho pourrait quitter Benfica

S'exprimant dimanche avant le match de son équipe contre Gil Vicente, Mourinho a présenté un concept controversé concernant le classement de la Liga Portugal. Le manager a expliqué que son équipe se battait actuellement dans deux univers parallèles : l'un dicté par les points officiels et l'autre par ce qu'il perçoit comme une réalité déformée. Actuellement, Benfica occupe la troisième place du classement avec 55 points, derrière les leaders dans une course que l'entraîneur principal estime compromise par des facteurs externes. Pour expliquer ce point de vue, Mourinho a donné un aperçu direct de ses tactiques de motivation: «Il existe un classement réel et un classement virtuel. C'est le classement réel qui compte, mais si nous voulons nous accrocher au classement virtuel, il y a une différence fondamentale. Le classement réel est le classement réel, mais en tant que leader d'un groupe, je dois également m'accrocher au classement virtuel, qui est une source de motivation pour nous. Nous savons parfaitement ce qui s'est passé.» Le légendaire tacticien ne s'est pas contenté d'observations tactiques, puisqu'il a lancé un avertissement sévère concernant son avenir à long terme au sein du club. Malgré son contrat et son attachement à l'institution, il a clairement indiqué qu'il ne tolérerait pas indéfiniment ce qu'il perçoit comme un championnat divisé. Mourinho a souligné que son engagement dépendait de l'intégrité de la compétition, laissant entendre que la double nature de la saison actuelle épuisait sa patience et pourrait influencer sa décision de rester au Portugal. Il a déclaré: «Je veux rester au Benfica, mais avec un championnat unique et non pas deux. Je n'aime pas jouer en même temps le championnat réel et le championnat virtuel. En ce moment, nous jouons deux championnats. Je veux respecter mon contrat avec le Benfica et si le Benfica veut me garder pour plusieurs années, je signerai sans ajouter une seule virgule, mais je ne veux plus jouer deux championnats.»



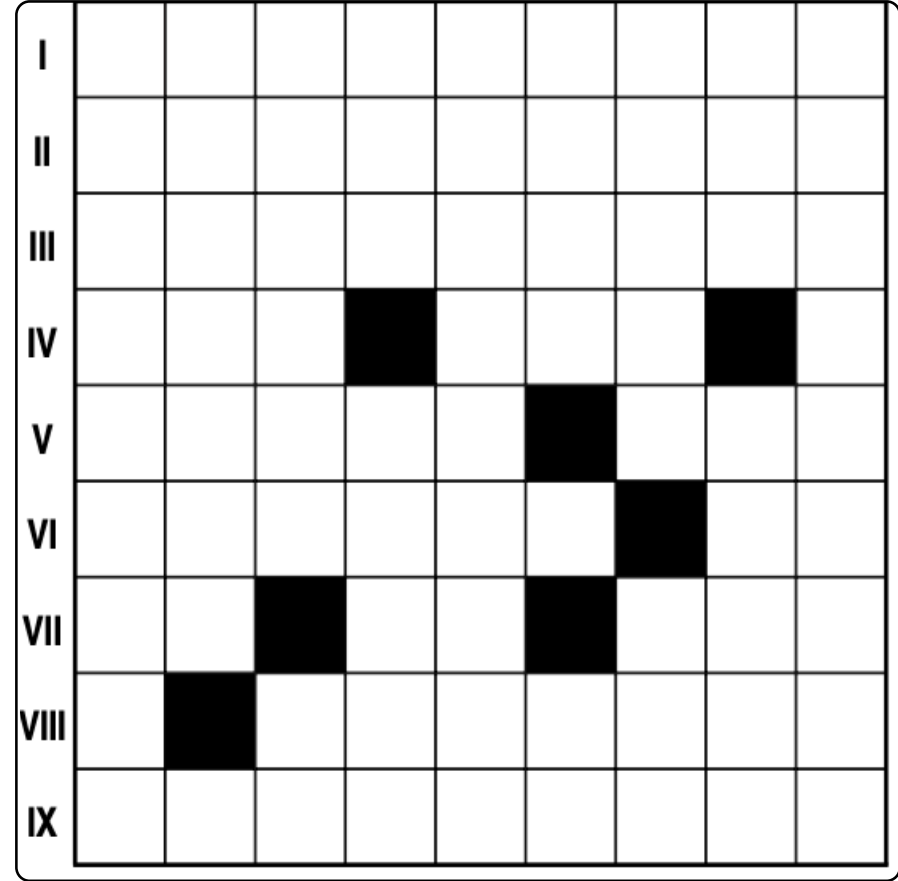
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis.
III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué.
Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide.
Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à
fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole.
4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.
5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol.
7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York.
Arcade. 9. Remâchez.



MOTS MÊLÉS

- AIRBAG

AUTORADIO

BATTERIE

BOUGIE

CALANDRE

CAPOT

CARTER

CEINTURE

CHASSIS

COFFRE

COMPTEUR
- COURROIE

CRIC

DIESEL

ENJOLIVEUR

ESSENCE

FILTRE

FREIN

FUMEE

KLAXON

LIVREUR

MOTEUR
- PEDALE

PERMIS

PHARE

PISTON

PNEU

PORTIERE

RADIATEUR

RESERVOIR

RIVET

SOUPAPE

STARTER
- SUPER

SUSPENSION

TAMBOUR

TOLE

TRAPPE

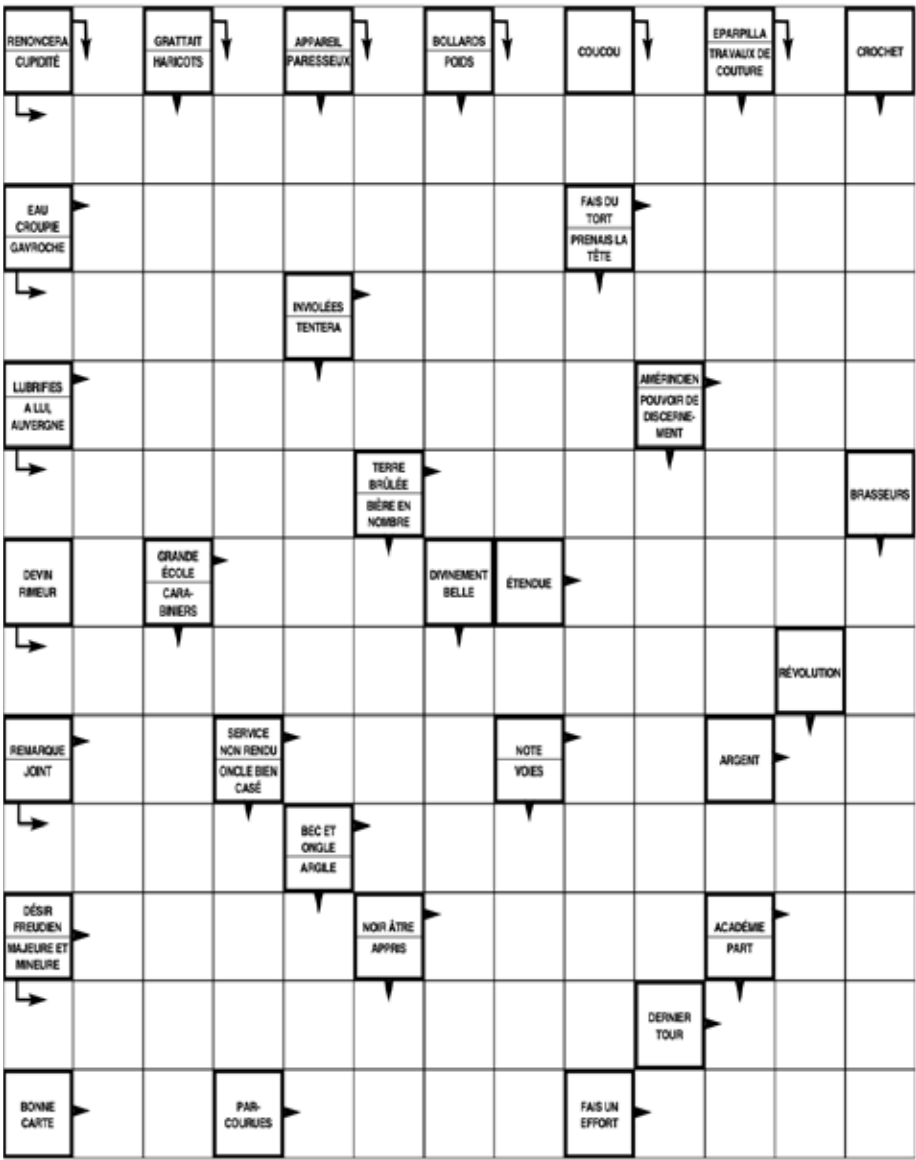
VIDANGE

VITESSE

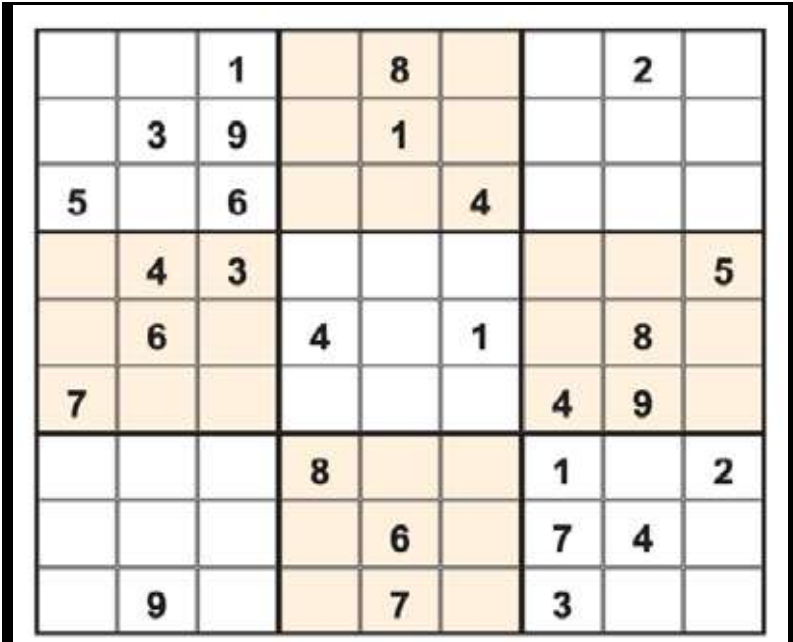
VOLANT



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



L'ART TRADITIONNEL DE LA CASBAH RETROUVE SES LETTRES DE NOBLESSE

Dar Mustapha Pacha

célèbre la miniature sur bois

À l'occasion de la Journée nationale de la Casbah, le Musée de l'enluminure, de la calligraphie et de la miniature « Mustapha Pacha » ouvre ses portes à une exposition de miniatures sur bois. Couleurs vives, motifs géométriques et végétaux, œuvres contemporaines de trois artistes féminines, la richesse de l'art casbadien se dévoile jusqu'au 18 avril, entre histoire et réinterprétation moderne.



NASSIM TERKI

Pour célébrer la Journée nationale de la Casbah, le Musée de l'enluminure, de la calligraphie et de la miniature « Mustapha Pacha », situé à quelques pas de la mosquée Ketchaoua, accueille une exposition de miniatures sur bois qui se poursuivra jusqu'au 18 avril. Installée dans ses deux salles donnant sur un patio élégant, la manifestation offre aux visiteurs un aperçu de l'une des formes d'art les plus emblématiques de la Casbah.

Le patio, mis en valeur par sa fouara en marbre, entourée de végétation et habitée de poissons rouges, plonge immédiatement le visiteur dans l'ambiance raffinée du Dzair d'antan. Dans cet écran historique, les miniatures exposées viennent rappeler que le bois, matériau noble et durable, n'était pas seulement utilisé pour la construction, il constituait également un support artistique, présent sur les portes, fenêtres, plafonds, balcons et éléments intérieurs, formant un ensemble où fonction et esthétique se rejoignent. À l'entrée de la première salle, les œuvres de trois

artistes femmes occupent l'espace. Les couleurs (vert, bleu, rouge, jaune) s'épanouissent dans un minutieux travail d'enluminure et de miniature. On y découvre des objets traditionnels, tels que le miroir algérois à fronton, le Feni (coffret à bijoux), le Mrayet el yed (miroir à main), l'Es-sni (plateau en bois), l'El Zouifa (tableau décoratif), l'El Shahed (marque-page), l'El Douia (boîte à plumes) ou encore le Mechmoum El Werd, décoré de fleurs. Ces pièces illustrent la capacité du bois à conjuguer utilité et expression artistique. Les motifs présentés dans l'exposition s'inspirent des décors traditionnels de la Casbah, organisés selon des principes d'harmonie et de répétition, mêlant formes géométriques et végétales. Les artistes contemporaines ont su s'approprier ce langage visuel pour le transposer dans des créations actuelles, tout en respectant les techniques ancestrales. Cette « réinterprétation » assure la continuité de ce patrimoine, tout en lui offrant une « dimension » contemporaine et vivante. Parmi les artistes exposantes, Zakia Djazouli a été formée par les maîtres de la miniature Mustapha Adjaout et Abdelrazek Mezouane, et a récemment exposé au Palais de la culture, au Centre culturel islamique de Djamaa El Djazair et au Musée de la

civilisation islamique. Nouara Djamila, également spécialisée dans la décoration sur bois et formée par le maître Merzak Mezouane, a exposé en Algérie et à l'étranger. Enfin, Widad Touat Elghobri, plasticienne diplômée de dessin et décoration à la Chambre d'artisanat et des métiers d'Alger en 2021, présente des œuvres en mosaïque et en bois. Elle a « exploré » plusieurs techniques, de la peinture à l'huile à la céramique, en passant par l'argile, et a exposé dans différents musées de la capitale.

À travers cette exposition, les organisateurs cherchent à mettre en avant l'importance historique et artistique de ce « patrimoine vivant ». L'objectif est de renforcer la conscience de sa sauvegarde et de sa protection, en tant qu'élément fondamental de la mémoire architecturale et culturelle de la Casbah.

Cette exposition montre que la miniature sur bois n'est pas seulement un art décoratif. Elle permet de « transmettre » la culture, de relier le passé au présent et de montrer comment la tradition peut inspirer la création contemporaine. Les « visiteurs » peuvent découvrir un patrimoine vivant et comprendre le rôle des artistes et artisans qui, par leur travail, contribuent à sa conservation.

Marcel Khalifé enchante Alger

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh a accueilli une soirée où la mémoire artistique et l'émotion se sont rejointes. Sous la présidence de Mme Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, le public a retrouvé le musicien libanais Marcel Khalifé. Marcel Khalifé, figure majeure du chant engagé, revenu à Alger pour un concert qui a fait salle comble.

Le récital a pris la forme d'une traversée sensible couvrant près de quarante ans de création. Marcel Khalifé a ouvert la soirée par une pièce instrumentale dédiée à l'Algérie, avant de donner voix à un répertoire devenu mémoire collective. Porté par les cordes de son Oud, accompagné par son fils Rami au piano et Sari au violoncelle, il a revisité les textes fondateurs du poète disparu Mahmoud Darwish, dont « Montasib al-qama

amshi », « Rita » et « Ahenou li khobz ommi ». Ces chants, longtemps porteurs de luttes, de tendresse et d'espoir, ont retrouvé leur puissance dans une interprétation à la fois épurée et vibrante, qui a touché la salle entière. À l'issue du concert, Mme Bendouda a rappelé que la présence de Marcel Khalifé s'inscrit dans la dynamique culturelle initiée durant le mois de Ramadan. « Nous célébrons aujourd'hui un symbole de l'art engagé et de l'authenticité, dans un effort constant pour réhabiliter une sensibilité artistique élevée chez le public algérien », a-t-elle déclaré. Elle est revenue également sur l'un des grands chantiers culturels en cours, la création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, un projet inscrit dans « la politique artistique intégrée du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », destiné à remettre

la musique savante au cœur de la vie culturelle. Elle a souligné que ce dispositif vise à structurer toute une filière musicale, des écoles aux ateliers, afin de former des instrumentistes capables de se distinguer tant en Algérie qu'à l'étranger. Marcel Khalifé, visiblement ému, a exprimé son attachement ancien à l'Algérie, qu'il a qualifiée de « première terre qui a porté mes créations depuis les années soixante-dix ». Il a salué l'écoute chaleureuse du public algérien, rappelant que « la chanson engagée demeure un message humain qui traverse les époques ».

L'artiste poursuivra sa tournée avec un second concert à Alger, avant de se produire à Constantine puis à Oran, confirmant la place du pays comme scène accueillante pour les musiques exigeantes et les grands rendez-vous artistiques.

Nassim T.

Nuits de la calligraphie et du manuscrit

Tlemcen s'ouvre aux trésors manuscrits andalous

La ville de Tlemcen s'apprête à accueillir la 9^e édition des « Nuits de la calligraphie et du manuscrit », ce soir et demain, un événement désormais incontournable pour les amateurs d'art, de patrimoine et de traditions manuscrites. Organisée par le Musée public national de la calligraphie islamique, la manifestation met cette année l'accent sur la richesse du legs andalou, avec un programme mêlant conférences, expositions et ateliers pratiques.

La première soirée, placée sous le thème « Ghosne El Andalous El Ratib », se déroulera en coordination avec le laboratoire des études littéraires et andalouses de l'Université de Tlemcen. Elle donnera lieu à l'exposition « El Hilya Ennabawia Echarrifa », ainsi qu'à la présentation d'un fragment de Coran manuscrit andalou réalisé par le copiste Abdellah El Ghattoussi El Balansi, illustrant la précision et la beauté de la tradition manuscrite andalouse.

Un atelier pratique intitulé « El Hilya Ennabawia Echarrifa... chefs-d'œuvre d'art et de patrimoine » sera animé par le calligraphe Taoufik Ayadi, venu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. L'atelier vise à articuler approche esthétique et dimension pédagogique autour de l'art de la calligraphie.

La deuxième soirée proposera quatre communications. La première portera sur « Le parcours du chercheur Bou-baya avec les manuscrits de l'histoire andalouse », tandis que la deuxième présentera le manuscrit « Histoire de Majorque », rédigé par Ibn Amira Al-Makhzoumi. Une troisième intervention sera consacrée à la bibliothèque de manuscrits de Sidi Adda Ibn Ghoulam Allah, dans la wilaya de Tiaret, et la quatrième, intitulée « Les apports des Andalous dans l'art de la consignation manuscrite », sera animée par des enseignants des universités de Tlemcen et Oran.

Parallèlement, un atelier pratique sur l'esthétique du dessin et de la transcription, dans l'écriture Moudjawhar et l'écriture andalouse, sera encadré par le calligraphe Ferdjani Djilali.

Cette 9^e édition vise à redonner toute sa visibilité au patrimoine manuscrit andalou, en combinant approche scientifique et pratique artistique. Elle se veut un espace de réflexion sur la conservation, la valorisation et la transmission de ces trésors écrits, et entend mettre en lumière les bibliothèques de manuscrits à l'échelle nationale ainsi que les acteurs qui œuvrent à leur sauvegarde et à leur rayonnement.

Rédaction Culture

Trait d'esprit

“Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort.”

Jean-Jacques Rousseau

Quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football

CRB-MCA en vedette

La Coupe d'Algérie de football entre dans sa phase décisive avec le lancement aujourd'hui des quarts de finale, des rencontres qui s'annoncent explosives et riches en enjeux. Le derby de la capitale entre le CR Belouizdad et le Mouloudia d'Alger au stade Nelson Mandela retiendra toute l'attention. Cette confrontation historique est toujours disputée avec intensité, symbolisant la rivalité séculaire entre le Doyen et le Chabab. Pour le Mouloudia d'Alger, leader du championnat mais en pleine zone de turbulence depuis sa sortie prématurée en Ligue des Champions, il s'agit d'une opportunité de redorer son blason et de rassurer ses supporters. Face à lui, le CR Belouizdad, avec son entraîneur Ramovic, champion toutes catégories de cette compétition, entend bien prolonger son parcours et défendre son palmarès historique dans la Coupe. A Constantine, le CS Constantine défie la JSM Béjaïa, leader de la

Ligue 3. Les Constantinois, favoris sur le papier, devront se méfier d'une formation bougiote ambitieuse et déterminée à créer l'exploit sur son terrain. L'USM Alger tentera de prendre le dessus sur la JS Saoura au stade du 5 Juillet. Malgré le soutien de son public, le club de la capitale devra composer avec la combativité d'une équipe du Sud toujours capable de surprendre, même loin de chez elle. Enfin, le MC Saïda reçoit le CA Batna, leader de la Ligue 2. Avec une équipe batnéenne en grande forme, le déplacement à Saïda s'annonce périlleux, et le club local devra se montrer vigilant pour éviter toute déconvenue. Ces quarts de finale promettent donc des matches palpitants, entre rivalités historiques, surprises potentielles et enjeux de prestige. Chaque rencontre pourrait basculer à tout instant, faisant de cette étape un véritable tremplin vers des demi-finales spectaculaires et indécises.

H. M.

Béjaïa

Arrestation de deux frères impliqués dans le trafic de psychotropes

PAR IDIR M.

Les agents de la Sûreté de la daïra d'El Kseur ont arrêté, au cours du dernier week-end, deux individus impliqués dans un réseau de trafic et de vente de psychotropes. L'opération a démarré suite à des informations reçues par les services de police concernant un groupe criminel opérant dans les villes d'Amizour et d'El Kseur. Ces trafiquants utilisaient à la fois une moto et un véhicule de type Clio Campus pour écouler leur marchandise. Une enquête a été immédiatement ouverte pour identifier et localiser les suspects. Grâce à des investigations approfondies et une étape de surveillance discrète, un plan d'intervention a pu être élaboré pour suivre leurs

déplacements. Lors d'une opération de filature, l'un des suspects a été intercepté sur la route nationale n° 75 en direction de Barbacha. En sa possession se trouvait un sac plastique renfermant 75 plaquettes de psychotropes de type prégabaline, soit un total de 1 123 comprimés. L'enquête a également permis l'arrestation du deuxième suspect, le frère du premier. Ce dernier faisait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt pour son implication dans une affaire similaire. Les deux hommes ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour détention et trafic illégal de psychotropes. Le principal suspect a été placé sous mandat de dépôt, tandis que le second a été mis sous contrôle judiciaire.

Athlétisme

Quatre compétitions nationales d'athlétisme programmées au SATO d'Alger

Quatre compétitions nationales majeures d'athlétisme sont programmées entre le mois de mars actuel et le début du mois d'avril prochain au SATO, situé au stade du 5-Juillet à Alger, selon l'APS citant la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le programme démarrera le vendredi 6 mars avec une journée élite & jeunes talents sportifs, qui, en raison de sa coïncidence avec le mois de Ramadhan, se tiendra

exceptionnellement en soirée à partir de 22 heures. Ensuite, le Championnat national hivernal d'athlétisme est prévu les 27 et 28 mars avant de laisser place à un meeting national réunissant l'Élite et les Jeunes Talents Sportifs les 3 et 4 avril. Pour finir, le week-end des 10 et 11 avril sera consacré au Championnat national hivernal des épreuves combinées, organisé dans plusieurs installations au sein du complexe olympique.

Kaylia Nemour en quête de confirmation à Bakou

Kaylia Nemour s'apprête à participer à une nouvelle étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, qui se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan, du 5 au 8 mars 2026. Cet événement, rassemblant certaines des meilleures gymnastes mondiales, s'annonce comme un test exigeant dans une saison déjà dense pour l'athlète algérienne. Pour Nemour, cette compétition représente une opportunité stratégique afin de consolider son classement



compte pour peaufiner sa forme en vue des prochains objectifs majeurs de la saison.

mondial, d'affiner ses programmes techniques et de mesurer ses performances face à une concurrence de premier plan. L'enjeu sera de confirmer son statut parmi l'élite internationale, tout en capitalisant sur la dynamique de ses récents succès. Cette étape s'inscrit dans une préparation rigoureuse, où chaque sortie internationale

L'EXPRESS

CISJORDANIE OCCUPÉE

26 actes de résistance en 48 heures

La Cisjordanie a connu un regain spectaculaire de confrontations ces deux derniers jours. Selon le Centre d'informations palestiniennes, 26 actions de résistance ont visé les forces d'occupation israéliennes et les colons, aboutissant notamment à la blessure d'un colon.

Le bilan détaillé publié par le centre fait état d'une explosion d'un engin explosif improvisé, de quatre opérations de riposte directe contre des agressions menées par des colons, ainsi que d'affrontements et de jets de pierres dans pas moins de 19 points de tension différents à travers la Cisjordanie. Deux manifestations populaires ont également été recensées. Sur le terrain, les incidents se sont multipliés dans plusieurs régions. À Rumman, les habitants ont tenu tête aux attaques de colons, tandis que des heurts ont éclaté dans la ville même ainsi que dans les localités voisines d'Al-Mughayir et de Beitunia, avec des jets de pierres nourris. À l'ouest de Jenin, la localité de Silat al-Harithiya a été le théâtre d'affrontements intenses, marqués par le lancement d'un engin explosif contre les forces israéliennes. Des clashes séparés ont eu lieu à Ya'bad, confirmant la mobilisation dans le nord du territoire. Au sud-est de Naplouse, la résistance a pris une tournure particulièrement vive à Duma, où des Palestiniens ont repoussé une incursion de colons, blessant l'un d'entre eux. Des affrontements ont également été signalés à Asira al-Qibliya, Aqrab, Rujeib et même au cœur du centre-ville de Naplouse. Plus au sud, les zones de Salfit, Qalqilya, Bethléem et Hébron n'ont pas été épargnées : jeunes Palestiniens et forces d'occupation se



sont affrontés dans plusieurs localités. Deux rassemblements populaires ont par ailleurs eu lieu à Al-Zahariya et Dora, témoignant d'une mobilisation civile parallèle à la résistance armée et semi-armée. Ce pic d'actions intervient dans un climat de violence quasi quotidienne en Cisjordanie, où les attaques de colons, souvent protégées ou tolérées par l'armée israélienne, ont considérablement augmenté depuis le début de la guerre à Ghaza en octobre 2023. Selon diverses sources palestiniennes et internationales, ces inci-

dents s'accompagnent d'une intensification des raids militaires, des arrestations massives et des destructions de biens palestiniens. Pour beaucoup d'observateurs locaux, cette vague de résistance reflète une exaspération croissante face à l'occupation prolongée, aux expansions de colonies et à l'impunité perçue des colons. Reste que chaque nouveau cycle d'affrontements fait craindre une escalade plus large, alors que la Cisjordanie reste un front secondaire mais hautement inflammable du conflit.

R. N.

Air Algérie lance une promotion exceptionnelle pour l'Aïd el-Fitr 2026



Dans un contexte marqué par une forte demande et une hausse significative des tarifs sur la ligne Alger-Paris, Air Algérie a annoncé hier le lancement d'une promotion spéciale à l'occasion de l'Aïd el-Fitr 2026. La compagnie aérienne nationale propose des réductions substantielles sur ses vols internationaux, visant à faciliter les déplacements des voyageurs souhaitant célébrer cette fête en famille. Selon un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, Air Algérie offre une remise de 40 % en classe Économique et de 25 % en classe Affaires sur une sélection de destinations. Cette offre promotionnelle s'adresse aux clients achetant leurs billets jusqu'au 10 mars 2026, pour des voyages effectués

entre le 12 et le 27 mars 2026 (date limite de retour). L'Aïd el-Fitr sera célébré cette année les 20 ou 21 mars, selon l'observation du croissant lunaire. «Air Algérie est heureuse de vous accompagner pour célébrer l'Aïd el-Fitr en famille et vous propose une promotion spéciale avec des réductions importantes sur ses vols internationaux. Nous avons à cœur de rapprocher les gens afin que vous puissiez profiter pleinement de ces moments précieux avec vos proches, dans un confort optimal», a déclaré la compagnie. Cette initiative s'inscrit dans une série de promotions lancées par Air Algérie pour la période du Ramadhan 2026, incluant notamment des remises pouvant atteindre 50 % sur certains billets. ■